Bassin de Pompey
Communauté de communes

2019
RAPPORT D'ACTIVITÉ
et DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bassin de Pompey

Directeur de publication : Laurent Trogrlic - Conception : Bassin de Pompey.
Crédits photos : Bassin de Pompey, jérôme Baudoin, FLI, istockphoto.
Impression : Imprimerie Helio Services, imprimé à 500 exemplaires sur papier PEFC.

ÉDITO

A l'aube de sa 25e année, le Bassin de Pompey a su démontrer l'importance d'unir ses forces pour créer de nouvelles solidarités, porter des politiques structurantes et développer des services à l'échelle d'un Bassin de vie de 13 communes et 42 000 habitants.

Dans le ***domaine économique,*** cette mise en commun des moyens et la convergence des actions de l'ensemble des acteurs ont accompagné la résilience du territoire et la reconversion des espaces économiques. Grâce au dynamisme des commerces, des entreprises et des industries implantés, le Bassin de Pompey a pu se relever de la crise sidérurgique et est, aujourd'hui, un pôle économique de premier ordre au cœur du Grand Est. Afin d'accompagner, préserver et renforcer cette dynamique, le Bassin de Pompey, avec ses partenaires économiques, s'est engagé en 2019 dans la démarche « Territoires Industrie » et a signé le Pacte Offensive Croissance Emploi à l'échelle du Val de Lorraine.

La création de la ***cuisine centrale intercommunale et le développement d'une politique nutrition santé*** marquent également cette volonté de se doter d'outils, de mutualiser les moyens, pour être véritablement acteurs de nos politiques publiques. 2 500 repas sont aujourd'hui produits et livrés sur 22 sites distants pour les enfants des écoles et des crèches et les personnes âgées. C'est également un levier d'action pour accompagner les changements de comportement en matière de nutrition et de lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le développement des productions locales.

La Communauté de Communes ***poursuit son action en faveur du développement de services de proximité*** : le schéma de déploiement de la petite enfance permet aujourd'hui un maillage géographique équilibré de l'offre sur le territoire et permet à 250 familles de disposer de moyens de garde de proximité ou d'un accompagnement à la parentalité.

Ce sont près de 4 millions d'euros qui ont été versés dans le cadre du 4ème Plan Local d'Habitat pour accompagner la rénovation, la mise en accessibilité, lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. La création d'un guichet unique a permis de simplifier et de rendre plus lisibles les aides, de conseiller et accompagner les usagers.

Vous trouverez d'autres illustrations à la lecture de ce rapport d'activité.

L'aménagement et le développement durables du territoire restent au coeur de ce projet, à travers les demarches Cit'ergie, ISO 140001 et donnent le tempo à l'ensemble des politiques publiques. Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-HD, l'ensemble des communes, élus et partenaires ont été réinterrogés sur les orientations à donner. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable acté en 2019 vient conforter la voie suivie depuis de nombreuses années par le territoire au service d'un développement harmonieux et vertueux.

Laurent Trogrlic

Président de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey

APPUI AUX COMMERCES, ARTISANS ET TPE

Dispositif d'aides directes pour les commerçants et artisans

En 2019, ce sont 6 nouvelles entreprises, employant 12 salariés, qui ont été soutenues financièrement dans le cadre de ce dispositif. Ce dernier a permis de verser un montant de 10 585 € réparti entre les entreprises et les a aidées à moderniser, investir ou encore embellir leur point de vente.

Déploiement d'une stratégie intercommunale en faveur du commerce en centre bourg :

- Protéger le commerce de proximité avec un périmètre de sauvegarde pour bloquer les changements de destination des locaux dans le PLUI-HD
- Observer les évolutions par la création et le suivi régulier d'un observatoire du commerce
- Faciliter l'installation, la cession, la reprise par la création d'un guichet unique d'accueil et d'accompagnement des professionnels avec un interlocuteur dédié et en lien avec les partenaires
- Moderniser les entreprises artisanales et commerciales grâce un à dispositif d'aides directes porté par le Bassin de Pompey
- Animer le commerce de proximité

COMMERCIALISATION DES ESPACES ÉCONOMIQUES ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Eiffel Energie

- Installation de BATEC Lorraine, rue du Jet à Custines : entreprise du bâtiment (couverture et étanchéité) auparavant installée au centre-ville de Custines. 9 salariés.
- Installation rue Ampère à Champigneulles de SOS Oxygène Lorraine : fournisseur de petits et grands appareillages d'assistance respiratoire. 20 salariés.
- Installation rue Ampère à Champigneulles de Proj indus : entreprise de l'industrie 4.0 proposant des solutions techniques innovantes, flexibles et performantes. 8 salariés.

Haute Epine à Saizerais : 32 % des 44 000 m² de la ZAE Haute Epine commercialisés
2 délibérations ont été prises pour une vente en 2020 :

- la SCI REMEPI pour un terrain de 3 412 m² et la création d'un bâtiment de 375 m² pour le stockage de matériel et une partie bureau Il est prévu la création de 1 à 2 emplois.
- la SCI MANTAUR pour un projet de bâtiment de 1 156 m² pour exploiter une boulangerie pâtisserie. Il est prévu la création de 3 emplois.

Delta Affaires : 975 m² sur 1 140 m² (85%) sont occupés à fin décembre 2019 pour 60 emplois

CRÉATION D'ENTREPRISES

Les chiffres

Un nombre d'établissements en progression depuis 2015.

4 525 établissements fin 2019 (+ 136 par rapport à 2018 dont 86 dans le secteur des services)

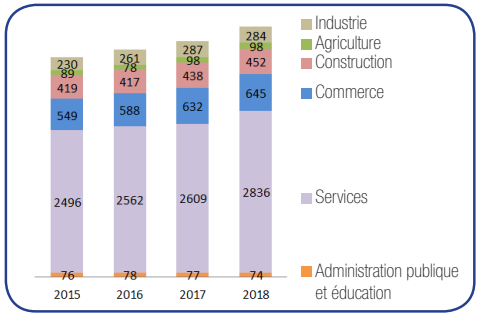

Convention de partenariat et d'objectifs avec la pépinière d'entreprises CAREP et ALACA

En 2019, ce sont :

- 137 nouveaux porteurs de projet reçus
- 93 projets accompagnés
- 33 projets concrétisés

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ET LES TRANSFORMATIONS DE NOS ENTREPRISES

Territoires d'Industrie

L'initiative « Territoires d'industrie », lancée en novembre 2018 par l'Etat, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises. Au regard de ses atouts, le Val de Lorraine a été reconnu comme l'un des 20 territoires pilotes de la démarche sur les 146 labellisés « territoires d'industrie » pour développer une véritable dynamique territoriale et économique à l'échelle de 4 intercommunalités et de 531 établissements industriels. L'élaboration du plan d'actions, dont la coordination est confiée au Bassin de Pompey, se fait de manière concertée et collégiale au sein du comité local Val de Lorraine dont le pilotage est assuré par un binôme Chef d'entreprise / Elu.

La signature du protocole d'accord du territoire d'industrie du Val de Lorraine, effectuée le 19 novembre 2019, vient marquer la volonté de l'ensemble des intercommunalités, des partenaires publics, économiques et industriels de s'engager ensemble dans la démarche.

Pacte Offensive Croissance Emploi

Signature le 29 août 2019 : déclinaison territoriale du SRDEII (Schéma Régionale de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) avec la Région Grand Est, le Bassin de Pompey, les acteurs économiques ainsi que les autres collectivités du Val de Lorraine.

La flexibilité et la qualité des équipements proposés ont permis d'accueillir de nouveaux utilisateurs réguliers de l'espace coworking. Micro-entrepreneurs, télé-travailleurs salariés, porteurs de projet sont tous les bienvenus. Ils ont une nouvelle fois pu profiter de nouveaux ateliers et animations pour accompagner l'innovation et la transition numérique. Ces ateliers sont en partie animés par des utilisateurs de FL TECH qui souhaitent partager avec la communauté leurs expériences ou compétences dans un domaine spécifique.
De nouveaux projets innovants ont été également accompagnés par la FL TEAM et ses partenaires : une application pour proposer un drive mobile et valoriser le commerce et l'artisanat de proximité, un réseau socioculturel à destination des personnes isolées, une application pour réserver les salles communales, etc.

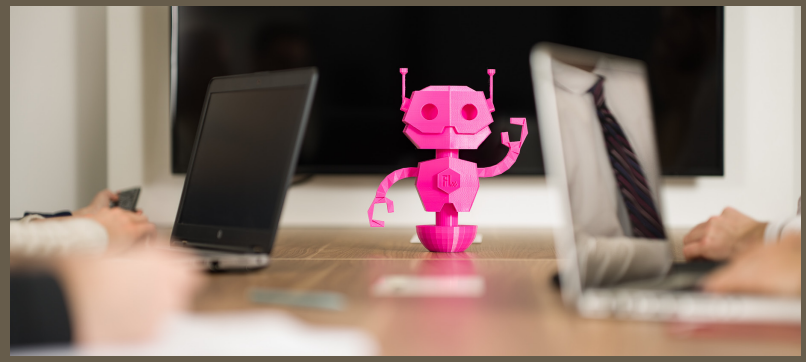

Écologie industrielle, premières actions concrètes de la démarche

Le Bassin de Pompey, en partenariat avec l'association Val Lorraine Entreprendre et le soutien financier de l'ADEME et de la Région Grand Est, a engagé les actions autour de l'économie circulaire. L'objectif de cette démarche est de co-construire des actions concrètes de développement économique et de développer des partenariats inter-entreprises efficaces permettant des retombées économiques, environnementales et sociales. Le programme d'action EIT a été lancé de manière opérationnelle fin 2018. 20 entreprises sont engagées dans cette démarche, 12 d'entre elles forment un « noyau dur » (soit 10% des entreprises du parc d'activités représentant 80% de la masse salariale).

10 synergies ont été mises en œuvre ou sont en cours de développement et 3 ont dû être abandonnées après analyse de leurs faisabilités.

En 2019, le site emploi a enregistré :

- 9 076 visites
- 3 250 offres ont été publiées pour des emplois localisés
- Les communes qui enregistrent le plus d'offres sont les communes de Champigneulles, Frouard et Pompey
- Les postes les plus proposés aux habitants sont des postes de conducteur poids lourds et agent d'entretien.
- En termes de niveau de formation, les recruteurs recherchent des BEP-Bac dans 56 % des cas, des Bac +2 dans 26%, des Bac+3/5 dans 18 % des offres.
- Les PME / TPE (moins de 200 employés) sont des importants recruteurs en volume d'offres (49 %).
- Près de 49 % des offres proposent des CDI,
- 79 % des offres sont à temps complet

ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

LA COMPÉTENCE « ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE » INCLUT L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. PARMI CELUI-CI, « L'ÉLABORATION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS TOUTES LES GÉNÉRATIONS ET DE TOUTES LES CATÉGORIES DE POPULATION DU BASSIN DE POMPEY ». DANS CE CADRE, LE BASSIN DE POMPEY ŒUVRE AU MAINTIEN ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'EMPLOI ET D'INSERTION.

Soutien aux structures d'insertion

Cap entreprises

L'association Cap Entreprises a pour objectif de placer en emploi direct des publics prioritaires. Le Bassin de Pompey et l'association ont signé une convention spécifique, renouvelée depuis 2005, pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire : financement de 63 375 €. 75 personnes du territoire ont bénéficé d'un accompagnement individuel et renforcé vers l'emploi. Les personnes accompagnées résident sur 9 des 13 communes du Bassin de Pompey, et ont été orientées majoritairement par Pôle Emploi, les CCAS et les communes. 69% des personnes accompagnées sont peu ou non diplômées ; 28% ont plus de 50 ans.

- 49 personnes ont repris un emploi toutes durées confondues ou une formation, soit 62,7 % des personnes accompagnées. 21 d'entre elles ont un emploi durable (durée > 6 mois).

Mission Locale

Le Bassin de Pompey contribue au financement de la Mission locale (70 000 euros).

- 662 jeunes du Bassin de Pompey ont été accompagnés, dont 235 nouveaux accueils.
- Ces jeunes représentent 45 % du public accompagné par la Mission Locale du Val de Lorraine en 2019.

Le marché d'insertion

La collectivité soutient également l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, en lançant des marchés d'insertion, dont l'objet est l'achat d'une prestation d'insertion sociale et professionnelle qui prend appui sur une activité support. L'association Cultures et Partages a obtenu ce marché et a proposé, grâce à lui, à 23 demandeurs d'emploi du territoire des postes d'agents techniques polyvalents.
Ces personnes ont travaillé sur des missions d'entretien des espaces verts, de nettoyage urbain, de déneigement de quais de gare et sur diverses autres prestations d'entretien de locaux.

Sur les 6 personnes qui ont terminé leur contrat chez Cultures et Partages, 2 sont sorties sur de l'emploi (1 CDI et 1 CDD) et 2 sur de la formation certifiante. Par ailleurs, une personne a fait valoir ses droits à la retraite. Au total, ce sont 4 496 heures de travail qui ont été effectuées par les salariés de Cultures et Partages grâce à ce marché.

Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi

Les Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi se sont déroulées le 22 mai à la salle de l'Ermitage à Frouard. Cette manifestation a permis de mettre en relation plus de 280 demandeurs d'emploi du Bassin avec 50 exposants, entreprises et des organismes de formation, d'informations et de conseils.

EDITION 2020 PREVUE LE 24 SEPTEMBRE 2020 à Liverdun

Chantier d'insertion intercommunale, un tremplin vers l'emploi

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un dispositif de politique de l'emploi s'adressant aux personnes confrontées à des difficultés sociales et professionnelles particulières. Elle leur propose un parcours d'insertion d'une durée maximale généralement fixée à 24 mois combinant une mise en situation de travail et un accompagnement social et professionnel. Celui-ci doit favoriser leur retour sur le marché du travail « classique ». Grâce à ce dispositif, le Bassin de Pompey a employé, en 2019, 16 salariés en insertion en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion de 26 heures hebdomadaires, sur des postes d'aide maraicher ou d'aide de cuisine.
En plus d'un accompagnement socioprofessionnel individuel renforcé, les salariés ont pu bénéficier d'ateliers leur permettant de remettre à niveau leurs savoirs de base, de travailler la confiance en soi, d'utiliser un ordinateur, ou bien encore, d'apprendre comment mieux gérer un budget. Certains ont pu également intégrer des formations leur permettant de monter en compétences, et tous ont bénéficié d'une formation SST.

Sur les 5 salariés sortis du chantier, 1 est sorti sur un emploi durable, 1 est entré en formation qualifiante, 1 a créé son entreprise, et 2 sont sortis sans solution.

Une équipe au service de la politique nutrition

L'équipe en insertion participe activement à la politique nutrition du Bassin de Pompey au sein de la cuisine centrale en participant à la préparation et au service de 2 500 repas jours. Elle oeuvre aussi à travers l'activité de maraichage. Ce sont 1,7 ha qui sont cultivés, 3 tonnes et plus de 30 variétés de légumes qui sont produits.

En 2019 les maraichers ont :

- Implanté un verger avec des espèces endémiques de mirabelliers,
- Participé à la semaine du goût et aux manifestations communales

En 2019 l'aménagement du maraichage s'est poursuivi avec le démarrage des travaux de construction d'un bâtiment dédié à l'activité livré en 2020.

POLITIQUE DE LA VILLE

Le décret 2014-1750 du 30 décembre 2014 a retenu deux quartiers du Bassin de Pompey comme quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il s'agit des quartiers suivants :

- le quartier des Mouettes à Champigneulles
- le quartier de la Penotte à Frouard.

Dans le cadre de la cinquième année de mise en œuvre du Contrat de Ville du Bassin de Pompey, l'Etat a affecté une enveloppe de 79 000 € au titre de l'appel à projet 2019.
Cet appel à projet, publié en décembre 2018, s'articule autour de trois piliers :

- Le développement de l'activité économique et de l'emploi,
- La cohésion sociale,
- Le cadre de vie.

Et trois thématiques transversales :

- La jeunesse,
- L'égalité entre les hommes et les femmes,
- La lutte contre toutes les discriminations.

30 dossiers ont été déposés en réponse à l'appel à projet sur différentes thématiques permettant le développement d'actions nouvelles sur ces quartiers prioritaires, ou un renforcement des actions déjà engagées et portées à l'échelle de ces territoires. 27 d'entre eux ont été financés. Pour être éligible au fonds dédié au titre de la politique de la ville, l'ensemble de ces actions doivent faire l'objet de cofinancement systématique et pour une part significative.

HABITAT

DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT, LE BASSIN DE POMPEY S'EST ENGAGÉ DANS UN SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION GLOBALE DU BÂTI DEPUIS 2014. IL A SU POURSUIVRE SES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT AUX PARTICULIERS TOUT EN RENFORÇANT SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE NOTAMMENT DE GESTION DES PÉRILS ET DES SIGNALEMENTS D'INSALUBRITÉ.

Bilan du Guichet Unique Habitat

Rénovation énergétique, maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite, ou encore résorption de l'habitat indigne sont accompagnés techniquement par le service habitat, mais également financièrement par les aides propres de la Communauté de Communes.
76 dossiers ont été déposés pour cette année, et 156 783 € ont été dépensés par le Bassin de Pompey. **Depuis le début de l'opération, ce sont presque 4 millions d'euros d'aides** (Bassin de Pompey et Anah) qui ont été versés à des ménages en situation de précarité énergétique ou des personnes en perte d'autonomie pour leurs travaux de rénovation.

L' accompagnement de proximité a également permis d'améliorer la qualité des dossiers et d'optimiser les projets de travaux, permettant l'obtention d'un gain énergétique moyen après travaux de 45 % pour les propriétaires occupants (légère hausse en 2019 avec 46,7%) et 70% pour les propriétaires bailleurs sur la période 2014-2019.

Délégation des aides à la pierre : bilan 2019

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité des années précédentes en termes de programmation à savoir une baisse globale des opérations nouvellement programmées de logements conventionnés. Un seul projet a été retenu pour 2019 : l'acquisition et amélioration de 4 logements à Frouard.
A noter également la validation d'un projet de 12 logements en accession sociale à la propriété engagé sur la commune de Liverdun sur cette année 2019.

Concernant les aides à l'**amélioration de l'habitat privé,** les dotations de l'ANAH, qui étaient de 688 465 € (hors études), ont été utilisées pour cette année 2019. Le Bassin de Pompey a lui engagé 284 861 € d'aides directes pour les projets.

Les chiffres

Bilan 2019 du 4e PLH :
124 logements produits sur un objectif de 245
4 logements sociaux financés
12 accessions sociales à la propriété

Guichet unique de l'habitat :
531 contacts + 14% par rapport à 2018
76 dossiers aidés

256 783 € d'aides du Bassin de Pompey en rénovation de l'habitat privé
46 % de gain énergétique moyen / rénovation
39,57 % de moins d'émission de Gaz à Effet de Serre / rénovation

Logements sociaux :
515 demandes de logements
100 000€ d'engagement

Cœur habitat

Gens du voyage : Ouverture de l'aire de grand passage

Depuis le 1er mai 2019, la Communauté de Communes, en application du Schéma départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2019-2024, met à disposition une aire de grand passage sur le site dit du « lancé de marteaux » à Frouard. Les Communautés de Communes du Bassin de Pompey, des Pays du Sel et du Vermois et de Moselle et Madon, se sont engagées à accueillir les grands passages sur les périodes de 3 années successives.

Pouvoir de police délégué en matière d'édifice menaçant ruine

15 signalements de périls ont nécessité l'intervention du Bassin de Pompey en 2019 dans 7 des 13 communes. 10 signalements d'insalubrité ou de non décence ont été suivis par les équipes du Bassin de Pompey .

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : ÉCHANGER POUR MIEUX AGIR

PARTENARIALE, C'EST LA TONALITÉ QUE SOUHAITE DONNER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY À SA POLITIQUE TOUCHANT À LA SÉCURITÉ ET À LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DEPUIS LA PRISE DE COMPÉTENCE EN 2003. COMPÉTENCE QUI LUI A PERMIS LA MISE EN ŒUVRE D'UN CISPD ET LA CRÉATION D'UNE BRIGADE INTERCOMMUNALE DE POLICE MUNICIPALE, AUJOURD'HUI COMPOSÉE DE 16 AGENTS.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) résulte du décret n°2002-999 du 17 juillet 2002 sur les dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention de la délinquance. C'est une instance de concertation entre les différents acteurs, élus, services de l'Etat, associations et organismes agissant dans les domaines de la police, justice, prévention, social et sanitaire.

La compétence Prévention de la Délinquance a été transférée à la Communauté de Communes par les communes lors du conseil communautaire du 27 mars 2003, ce qui a permis la mise en œuvre d'un CISPD dont le périmètre correspond à celui de l'EPCI, et dont la création a été validée par les élus communautaires lors du conseil du 26 juin 2003.

En 2018, les élus du Bassin de Pompey ont décidé de relancer le CISPD, et un diagnostic local de sécurité a été réalisé. Il a été présenté en assemblée plénière le 5 février 2019.

Ce diagnostic a permis l'élaboration d'un plan d'actions basé sur la stratégie nationale de sécurité et de prévention de la délinquance. Ce plan d'actions a été validé en groupe restreint du CISPD en octobre 2019 avec comme orientation :

- Accompagner les jeunes exposés à la délinquance
- Améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ;
- Améliorer la tranquillité publique.

Cette stratégie s'appuie sur une démarche parteneriale avec l'ensemble des acteurs et sur la Brigade Intercommunale de Police Muncipale qui oeuvre en proximité sur l'ensemble du territoire.

Missions de la Brigade Intercommunale de Police Muncipale

13%
- **Demandes des services**

Collecte des ordures ménagères, déchetterie, aire d'accueil gens du voyage...

9%
- **Police de la route**

Contrôle route et vitesse

0,4%
- **Prévention éducative**

Actions éducatives

45%
- **Police de proximité**

Ilôtage, opération tranquillité, sécurisation écoles, fourrière...

24%
- **Administratif**

Rédaction d'arrêtés temporaires et permanents, réunions de coordination

2%
- **Travail référent**

Missions ponctuelles et projets

0,3%
- **Arrêtés**

Surveillance et prévention, signalements

Cit'ergie
European Energy Award

TONNAGES DE DECHETS EN 2019

DECHETS ALIMENTAIRES & JARDIN	75 kg / habitant
VERRE	30 kg / habitant
RECYCLABLES SECS	62 kg / habitant

7402 t

182 kg / habitant
ORDURES MENAGERES NON RECYCLABLES

-25 % de déchets non recyclables collectés depuis 2015. La moitié de notre poubelle peut encore être triée

EVOLUTION DE 2015 A 2019

les effets positifs de la TEOMI & des extentions de consignes de tri

+20 % +0 % +40%

VALORISATION ENERGETIQUE

90% des déchets non recyclables dirigés vers l'usine d'incinération & transformés en énergie

EVOLUTION DU TAUX DE LA TEOM DE 2015 à 2019

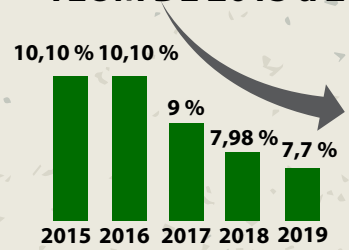

Gâce à votre engagement la part fixe de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est en baisse depuis 2015

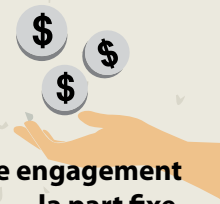

ENVIRONNEMENT

APRÈS 3 ANS DE TEOMI, LES BAISSES DE TONNAGES OBSERVÉES LA PREMIÈRE ANNÉE SUR LES DÉCHETS NON RECYCLABLES SE CONFIRMENT. IL FAUT TOUTEFOIS ALLER PLUS LOIN POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS NATIONAUX.
EN 2019, LE SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT REPRÉSENTE 4 M€ DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET 1,1M€ D'INVESTISSEMENT.

Accompagner l'effort des habitants

La stratégie financière initiée en 2017 se poursuit afin d'encourager les usagers à accentuer le tri et réduire leurs ordures ménagères résiduelles :

- Année 2017 : baisse du taux de TEOM de 10.10% à 9%
- Année 2018 : baisse du taux de TEOM à 7.96% (part fixe à hauteur de 90%) + part incitative (à hauteur de 10%)
- Année 2019 : baisse du taux de TEOM à 7.7% (part fixe à hauteur de 90%) + part incitative (à hauteur de 10%)

La répartition des tonnages d'ordures ménagères orientés en incinération et en enfouissement

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey oriente 10% des ordures ménagères résiduelles en enfouissement et 90 % en incinération avec valorisation énergétique via un réseau de chaleur urbain. L'ambition est de tendre vers les 100 %.

Préparation d'un nouveau marché de collecte des Déchets ménagers et assimilés : impliquer nos prestataires

La candidature à l'expérimentation d'un Contrat de Performance Déchets Ménagers et Assimilés (CPDMA) menée par l'ADEME a été validée en novembre 2019. Ce type de démarche a pour principal objet d'atteindre de nouveaux objectifs de baisse de volume de déchets et d'optimisation des tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) pour répondre aux objectifs nationaux de baisse globale de quantité de déchets, en responsabilisant également le prestataire de collecte sur ces objectifs.

L'idée est de passer d'une logique de « prestation de service » à celle de « relation de service » entre les collectivités et leur prestataire en enrichissant les clauses de performances et en indexant leur rétribution sur l'atteinte d'objectifs communs.

Présentation du projet

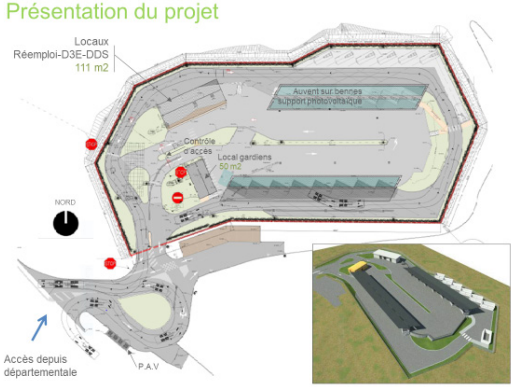

Préparation des travaux de modernisation de la déchetterie intercommunale

- Le scénario d'aménagement, retenu par le bureau communautaire du 19 septembre 2017 a fait l'objet d'évolutions permettant d'aboutir à un Avant-Projet Définitif validé par le bureau communautaire le 8 octobre 2019. Le coût pour la réalisation de ces travaux d'optimisation et d'extension de la déchetterie intercommunale est estimé à 1 517 000 € HT hors maîtrise d'œuvre, et un coût global de 2 006 400 € TTC maitrise d'œuvre inclue.
- Les travaux s'étaleront de septembre 2020 à mai 2021. Durant cette période, les usagers seront redirigés vers d'autres déchèteries de collectivités voisines.

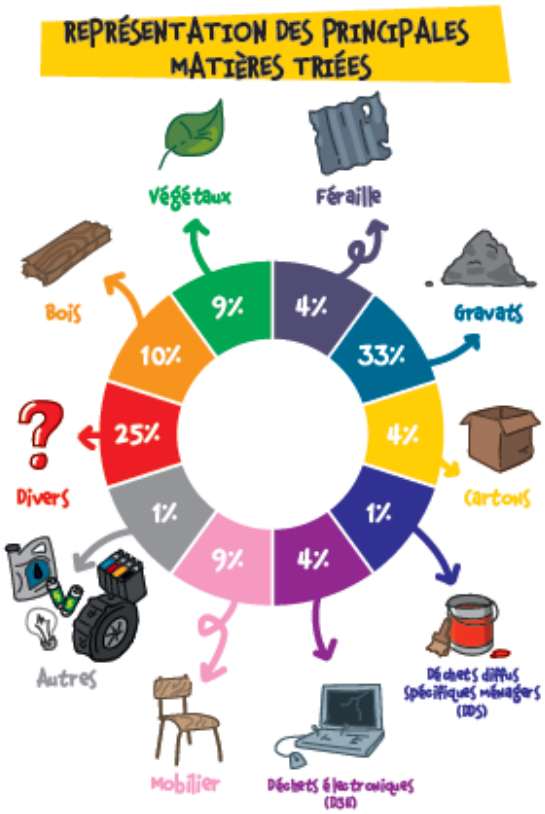

Des équipements de pointe pour le tri de proximité

Fin 2019, les 93 conteneurs enterrés sont équipés d'un contrôle d'accès. Les 1 800 foyers concernés par ce dispositif ont rencontré un ambassadeur de l'environnement qui les a informés sur l'intérêt du tri et de la réduction des déchets dans le cadre d'une tarification incitative. Tous ont actuellement en leur possession une carte d'accès personnelle qui permet de mieux évaluer la production de leurs ordures ménagères résiduelles. Chaque dépôt dans le conteneur est enregistré et pourra permettre d'évaluer le volume de déchet produit annuellement pour le foyer concerné. Ainsi tous les habitants participent individuellement à l'effort de tri. L'évolution de ces équipements aide également à l'amélioration du cadre de vie en collaboration étroite avec les bailleurs concernés et la brigade intercommunale

URBANISME
CONSTRUIRE UN TERRITOIRE D'AVENIR

2019 S'EST AUSSI CARACTÉRISÉE PAR LA FINALISATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT ET DÉPLACEMENT, ÉLABORÉ EN COLLABORATION AVEC LES 13 COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY, LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET LES HABITANTS.

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal partenarial

Le planning prévisionnel du PLU-I HD prévoyait une approbation pour décembre 2019.

Cependant, il s'est avéré nécessaire, de manière à permettre la co-construction prévue par la délibération initiale de lancement entre la Communauté de Communes et les communes du Bassin, de différer l'arrêt pour construire le projet au plus près des demandes des communes.

Un plan d'aménagement et de développement durables (PADD) concerté

Le PADD est la clef de voûte du dossier. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial. Il expose ainsi un projet politique adapté, répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal, et aux outils mobilisables par la collectivité.

Les grandes orientations présentées dans le PADD résultent du diagnostic territorial et d'un processus de concertation et de collaboration. Dans ce cadre ont été mis en oeuvre :

- 8 ateliers de travail avec les acteurs du Bassin, dans les domaines des activités économiques, de l'attractivité résidentielle, de l'environnement et des mobilités ;
- Une douzaine de comités techniques et politiques pour assurer le suivi et l'avancement du travail d'élaboration ;
- Des réunions avec les personnes publiques associées ;
- Un séminaire avec l'ensemble des élus communautaires et une conférence des conseillers municipaux ;
- Des réunions bilatérales avec chaque commune du Bassin de Pompey ;
- 5 réunions publiques.

Ce processus a permis de déterminer les grandes orientations qui forment le PADD du PLU Intercommunal Habitat et Déplacement du Bassin de Pompey, à savoir :

- Promouvoir un territoire rayonnant, innovant et de proximité,
- Renforcer l'attractivité du territoire,
- Un développement durable, respectueux de l'environnement et du cadre de vie des habitants et des usagers.

Le projet de Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet d'un **débat au sein du conseil communautaire le 31 janvier 2019** et au sein des 13 communes du Bassin pendant les 3 mois qui ont suivi.

Les orientations du PADD traduites dans le règlement d'urbanisme et le zonage

Un travail important a été mené en 2019 avec les communes sur la question des zones à urbaniser et des orientations d'aménagement et de programmation.

Les services ont également beaucoup échangé en amont, avec les services associés à l'élaboration du document. Parallèlement à cela, le projet a été présenté dans ses grandes lignes lors de réunions publiques dans chacune des 13 communes du Bassin.

Le projet de PLU-I HD a été présenté en conseil communautaire pour arrêt le 17 décembre 2019.

Intégration du Programme Local de l'Habitat et du Plan de Déplacements Urbains au sein du PLUI HD

Le choix a été fait d'intégrer le Plan de Déplacements Urbains ainsi que le Programme Local de l'Habitat au sein de ce document d'urbanisme. Un seul document cadre régira ainsi les projets d'aménagements du territoire, permettant une cohérence entre tous ces documents et une plus grande visibilité des politiques publiques.

Trame Verte et Bleue

En lien avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement, la Communauté de Communes est tenue d'analyser finement l'état environnemental de son territoire et de définir les trames vertes et bleues.

Une étude dédiée à l'élaboration de la Trame Verte et Bleue a été lancée en 2018, étude financée par l'Agence de l'Eau et la Région Grand Est. Le Bureau d'Etudes Atelier des Territoires a réalisé un diagnostic territorial. Il a permis d'identifier les corridors écologiques du Bassin de Pompey et de prendre en compte ces enjeux naturels dans les futures zones à aménager.

Redéfinir la stratégie foncière de la Communauté de Communes

La mise en oeuvre du Programme Intercommunal d'Actions Foncières (PIAF), en partenariat avec l'EPFLorraine, poursuit son développement permettant de pouvoir engager des projets en phases opérationnelles sur plusieurs communes (Bouxières-aux-Dames, Champigneulles, Malleloy, Pompey...). En parallèle, une veille foncière est réalisée par les services communautaires sur les espaces urbains et à urbaniser du territoire. A l'occasion des ventes, la déclaration d'intention d'aliéner est transmise au Bassin qui peut, soit exercer le Droit de Préemption Urbain en lien avec ses compétences, soit le déléguer.

Plateforme d'instruction du droit des sols

Le **pôle Urbanisme Réglementaire et Foncier** a été restructuré dans le courant de l'année 2018 au service de **96 communes** des Communautés de Communes du Bassin de Pompey, Seille-et-Grand Couronné, Mad-et-Moselle.

Les chiffres

1542 dossiers instruits pour les communes du Bassin de Pompey
671 dossiers instruits pour la Communauté de Communes de Mad-et-Moselle
1183 dossiers instruits pour la Communauté de Commune de Seille-et-Grand-Couronné
Soit un total de 3396 dossiers pour l'année 2019

70 heures de conseils auprès des usagers du Bassin de Pompey
105 heures de conseils pour les deux intercommunalités adhérentes

AMÉNAGEMENTS URBAINS UNE MISE EN LUMIERE DE LA VILLE & DU PAYSAGE

LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE VOIRIE S'EST POURSUIVI EN 2019 PAR LA RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS URBAINS ET DE SÉCURITÉ, TOUT EN VEILLANT À MAINTENIR EN ÉTAT LE PATRIMOINE ROUTIER PAR DES PROGRAMMES D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DE SES ÉQUIPEMENTS.

2,67 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ CONSACRÉS EN 2019 AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES, INCLUANT LEUR RÉNOVATION ET/OU LEUR SÉCURISATION

Mon appli
l'application citoyenne
du Bassin de Pompey
www.bassinpompey.fr/appli

Le patrimoine de plus de 200 km de voiries gérées par le Bassin de Pompey nécessite une maintenance régulière pour garantir sa pérennité dans le temps et assurer un confort aux usagers.

Des programmes d'entretien et de réparation sont mis en œuvre pour faire face au vieillissement des équipements et aux dégradations liées principalement aux conditions climatiques.

	Patrimoine routier	Budget d'entretien et de réparation
Chaussées et trottoirs	240 km	280 000 €
Signalisation verticale	6 000 panneaux	60 000 €
	Figurines piétons	100 000 €
Signalisation horizontale	240 km	200 000 €
Feux tricolores	27 carrefours	25 000 €
Eclairage public	7 500 points	160 000 €
Ouvrages d'art	20 ouvrages	33 800 €

Plus de 2 300 signalements de « désordres » divers et variés (propreté, éclairage public, voirie, signalisation, mobilier urbain, …) ont été reçus en 2019, notamment grâce à l'utilisation de « Mon appli », l'application citoyenne du Bassin de Pompey, et traités par les services de la Communauté de Communes.

Les investissements matériels se sont poursuivis. A titre d'exemple, l'achat d'un désherbeur à eau chaude a été réalisé fin 2019 afin de renforcer l'action de désherbage manuel des chaussées et trottoirs, en cohérence avec la démarche de gestion « 0 phyto » des espaces publics.

Zoom sur l'aménagement du carrefour de la Place Clémenceau à Bouxières-aux-Dames

Le projet devait répondre à des enjeux de réduction de vitesse, de valorisation du cadre de vie, d'amélioration de l'accessibilité pour tous et de confort d'utilisation de l'espace public.

Les travaux, d'un montant de 580 134 € dont 371 482 € pour la communauté de communes du Bassin de Pompey, ont débuté en août 2019 par le renouvellement des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs.

Ils se sont poursuivis par l'aménagement de la voirie avec une fin des travaux prévue au printemps 2020.

Un plateau et des rétrécissements de voies ont été créés pour réduire la vitesse de cette entrée de ville. Un enfouissement des réseaux aériens a été intégré au projet afin de participer à l'esthétique urbaine de cette avenue principale, en supprimant les fils disgracieux et en renouvelant les poteaux d'éclairage.

L'aménagement de la place a également fait l'objet d'un soin particulier, afin de créer un espace de rencontre apaisé, attractif, accessible en tout point et permettant de marquer un accès à la partie ancienne de la ville.

2,67 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ CONSACRÉS EN 2019 AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES, INCLUANT LEUR RÉNOVATION ET/OU LEUR SÉCURISATION

OPERATION	COMMUNE	COMMENTAIRE
Aménagements urbains d'initiative communale		
Place Clémenceau	BOUXIERES-AUX-DAMES	
Parking rue du Levant	LIVERDUN	
Rue Aristide Briand	MARBACHE	Accompagnement des travaux d'assainissement de la commune
Aménagements de sécurité		
Route de Pompey	LIVERDUN	
Rue de l'Ecluse	POMPEY	Incluant reprise de voirie, trottoir et parking
Rue de Bouxières-Aux-Dames	LAY-SAINT-CHRISTOPHE	Etudes 2019 - travaux terminés en 2020
Rue Jean Jaurès	MARBACHE	Sécurisation piétons côté Belleville
Rénovation des voiries		
Rue du Chanois	BOUXIERES-AUX-DAMES	Voirie partie basse 120 ml
Rue de Merrey	BOUXIERES-AUX-DAMES	Trottoirs pairs et impairs
Rue du Domaine	BOUXIERES-AUX-DAMES	Trottoir sur 135 ml
Rue Neuve	BOUXIERES-AUX-DAMES	Rénovation d'un mur de soutènement sur 35ml
Allées Chopin	CHAMPIGNEULLES	5 allées en accompagnement des travaux d'assainissement de la commune
Aire de covoiturage	CUSTINES	En accompagnement des travaux du Conseil Départemental
Chemin stratégique	CUSTINES	190 ml de voirie
Rue du Général Custines	CUSTINES	Trottoirs, accompagnement d'un projet communal
Parking école rue du Stade	FAULX	Extension du parking
Rue de Normandie	FROUARD	700 ml de voirie
Rue du Bois ZAE Saule Gaillard	FROUARD	Rénovation de 450 ml de voirie
Rue Roland Garros	LIVERDUN	Fin du programme initié en 2016 : 1,6 km de trottoirs réalisés en 4 ans
Accès au site du Maraichage	MARBACHE	70 ml de voirie
Rue des Templiers	MILLERY	Etudes 2019-Travaux 2020 : 700 ml de trottoir en accompagnement de travaux communaux
Reprise des pavés du vieux village	POMPEY	Rénovation complète de la bande de roulement (150 m2)
Route de Villers	SAIZERAIS	100 ml de trottoirs
Chemin du Ruisseau	SAIZERAIS	70 ml de trottoir
Mise aux normes carrefours à feux		
Carrefour G Bourg	CHAMPIGNEULLES	Rénovation et mise aux normes complète du carrefour 4 branches
Carrefour Rue Haute	FROUARD	Intervention suite à vandalisme (changement du contrôleur)
Carrefour jardins fleuris	POMPEY	Intervention suite à Vandalisme (changement du contrôleur)

Schéma de cohérence lumière

Le Schéma de Cohérence Lumière (SCOL) a été adopté **le 11 septembre 2018**. Le diagnostic établi a mis en évidence les caractéristiques techniques du parc d'éclairage public actuel : 7 500 points lumineux au total sur le Bassin de Pompey.

Une première phase de travaux en 2019

Le remplacement des ballons et des tubes fluo par des leds, soit 1 427 points lumineux. L'estimation prévisionnelle globale de cette première phase de travaux s'élève à 527 000 €. Les 150 premiers remplacements ont eu lieu d'octobre 2018 à juin 2019, pour un montant total de 102 592 € TTC, subventionné dans le cadre de l'opération Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), gérée par le Parc Naturel Régional de Lorraine, pour un montant de 79 000 €.

La tranche suivante est prévue en 2020 pour 1 305 points lumineux.

Belvédères - fenêtres sur le paysage

La Charte Paysagère du Bassin de Pompey, validée lors du Conseil Communautaire du 27 février 2014, a retenu la 'valorisation des balcons paysagers' comme objectif. C'est à partir de ce travail que 15 belvédères ont été répertoriés, et mis en valeur par un aménagement simple et leur mise en réseau avec les parcours et itinéraires de randonnée existants.

PETITE ENFANCE - UNE OFFRE DE SERVICE ÉQUILIBRÉE ET DE PROXIMITÉ

LE MAILLAGE DU TERRITOIRE SE POURSUIT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES,

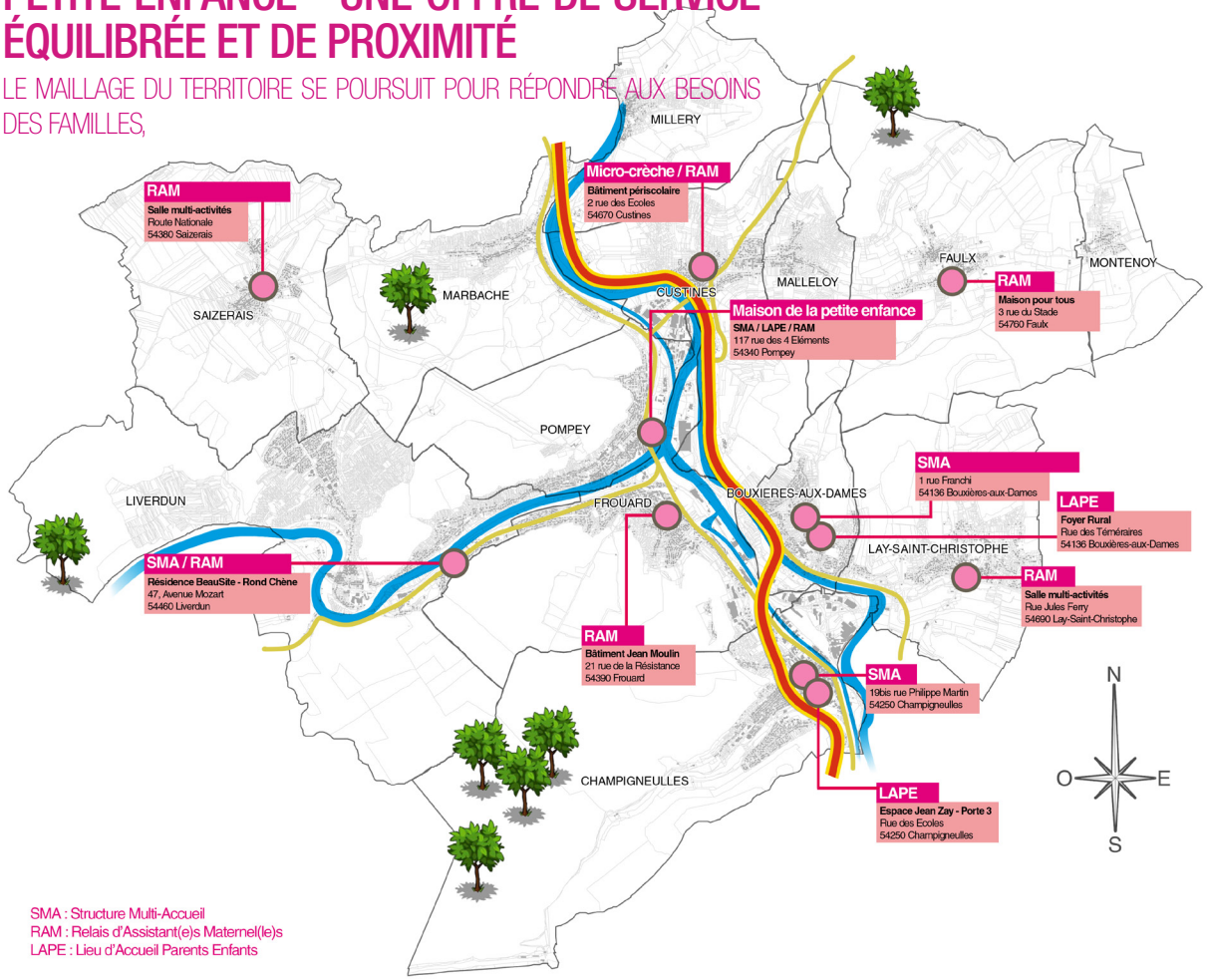

SMA : Structure Multi-Accueil
RAM : Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
LAPE : Lieu d'Accueil Parents Enfants

Officialisation d'une convention de partenariat local pour l'accueil en crèche de familles suivies par les services du conseil départemental

Depuis plusieurs années le Bassin de Pompey s'engage à faciliter l'accueil occasionnel pour des enfants dont un besoin de socialisation a été diagnostiqué par des services sociaux. Le principal partenaire du Bassin de Pompey est le Conseil Départemental par l'intermédiaire de ses services de PMI et la maison des solidarités de Pompey.

Afin de mieux coordonner cette mesure et d'assurer un suivi plus efficace des familles et des progrès des enfants une place a été dédiée pour l'accueil de ces enfants à la crèche « Archipel ».

Cette offre s'ajoute aux créneaux déjà proposés en fonction des disponibilités permettant de compléter des places partiellement occupées sur l'ensemble des équipements.

Ce type d'accueil en crèche est également une priorité de la CNAF mis en œuvre par les collectivités locales afin de favoriser la mixité sociale et la socialisation dès le plus jeune âge.

Les chiffres

Dépenses de fonctionnement 2019 : **2 288 594 €**
Recettes 2019 (participations familiales, PSU, CEJ) : **1 998 156 €**
Charge nette d'exploitation 2019 : **290 436 €**
4 structures collectives d'accueil **131 places**
1 crèche familiale **28 places**
610 familles accueillies au sein des SMA
1 relais assistants maternels proposant **5 antennes** territoriales
1 lieu d'accueil parents/enfants proposant **4 créneaux hebdomadaires**
59 agents

Un Lieu d'Accueil Parents Enfants plébiscité par les familles

L'objectif du lieu d'accueil parents enfants est d'offrir aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents) un espace de jeux adapté, de parole, de rencontre et d'échanges favorisant l'accompagnement à la fonction parentale et la socialisation de l'enfant. La fréquentation du LAPE est en augmentation depuis plusieurs années.

	2016	2017	2018	2019
Fréquentation enfants	961	942	1231	1531
Fréquentation adultes	792	836	1046	1260

MEDIATION FAMILIALE

Nouveau service à la population : les permanences de médiation familiale

Dans le cadre de son action en faveur de la prévention, de la politique de la ville et de la petite enfance, le Bassin de Pompey a mis en place un service, approuvé par délibération en date du 03 mai 2007, proposant des consultations en conseil conjugal et familial qui permettent de proposer :

- Un accueil de personnes ayant des difficultés conjugales ou familiales ;
- Un accompagnement à la fonction parentale ;
- Ecoute, conseil, orientation de ces personnes vers des structures ressources du territoire.

En février 2019 le conseil communautaire a approuvé l'élargissement de ce service afin de compléter l'offre intercommunale de soutien à la fonction parentale en proposant, en plus du conseil conjugal, de la médiation familiale qui se décline comme suit :

- Médiation familiale systémique
- Médiation familiale en situation de vieillissement
- Médiation de couple

IMPULSION 54, a démarré les permanences de médiation familiale au sein de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey en mai 2019. Après 8 mois de fonctionnement, 17 familles du Bassin de Pompey ont été suivies grâce à ce dispositif

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Afin de consolider le lien social inter-territorial et intergénérationnel, le Bassin de Pompey participe à des actions de prévention ciblées vers les jeunes majeurs et adolescents. Il s'appuie sur une équipe de prévention spécialisée à travers une convention de partenariat local tripartite avec le Conseil Départemental et l'association « Jeunes et Cités ».

Le programme d'action 2017-2019 de l'équipe de prévention s'articule autour des priorités suivantes :

- Soutien à la parentalité sur les quartiers en politique de la ville
- Accompagnement éducatif individualisé favorisant la mise en lien entre le public suivi et les dispositifs du territoire dédiés à ce public
- Partenariat avec les collèges et prévention du décrochage scolaire
- Actions sur le milieu s'inscrivant dans le cadre de la gestion urbaine de proximité

L'intervention de l'équipe éducative s'est organisée à partir d'un ancrage territorial sur 4 quartiers identifiés : le quartier des Mouettes à Champigneulles, du Rond chêne et Prés Saint-Nicolas à Liverdun, de la Penotte à Frouard, des Vannes à Pompey. Le soutien du Bassin de Pompey s'élève à 90 000 euros par an qui correspondent à la prise en charge de deux des quatre postes de l'équipe territorialisée de Jeunes et Cités ainsi qu'à une contribution de 10 000 euros aux frais liés à la mise en œuvre du programme d'action de cette équipe.

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-PARENTALITÉ : ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS SANTÉ 2019

Conformément aux objectifs fixés par le comité de pilotage réuni annuellement, les actions suivantes ont été développées en 2019 :

Prévention des conduites à risques et du décrochage scolaire des adolescents :

- Interventions de l'ANPAA 54 (association nationale de prévention en addictologie et alcoologie) auprès des professionnels de la jeunesse du territoire (services municipaux et associations) : comprendre et prévenir les conduites à risques »

- Mise en place d'un dispositif de mesures de responsabilisation de collégiens avec les principaux des collèges du Bassin de Pompey et l'association Jeunes et Cités, animatrice de cette opération. Le but est d'accompagner les sanctions disciplinaires prononcées par un travail éducatif et de limiter le décrochage scolaire

Santé/nutrition :

- Reconduction d'ateliers culinaires à la cuisine centrale avec des enfants fréquentant les mercredis éducatifs ou les centres de loisirs municipaux et par du public de la MJC de Pompey. 287 enfants et 144 adultes ont utilisé l'espace pédagogique de la cuisine centrale en 2019

- Opération petits déjeuners au sein de 3 écoles maternelles de Champigneulles et Pompey, dans le cadre d'un projet pluri partenarial avec l'Education Nationale, la Maison des Solidarités du Conseil Départemental et les parents d'élèves des écoles impliquées. Outre l'objectif de sensibiliser à l'importance du petit déjeuner avec des produits issus des circuits courts, celui de renforcer les liens et le dialogue entre parents et enfants était également recherché.

Afin de renforcer le réseau des professionnels de l'enfance et de la jeunesse du Bassin de Pompey, l'ensemble de ces actions font l'objet de nouveaux projets en 2020.

Le programme d'actions 2019 a été financé à hauteur de 2 000 € par une subvention du Contrat Territoire Solidaire du Département pour un budget proche de 4 000 €.

CIRCUITS COURTS, NUTRITION ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

DEPUIS JANVIER 2017, LES REPAS DES SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET LES FOYERS POUR PERSONNES ÂGÉES DU TERRITOIRE, DU RESTAURANT D'ENTREPRISES ET PLUS RÉCEMMENT DU COLLÈGE JEAN L'AMOUR À NANCY SONT PRÉPARÉS PAR LA CUISINE CENTRALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY QUI FONCTIONNE EN RÉGIE DIRECTE. 5,65 M€ ONT ÉTÉ CONSACRÉS À CETTE POLITIQUE EN 2019

Les circuits courts

Le marché des circuits courts a été passé pour la période de début mai 2017 à fin avril 2020.

En 2019, 28% du budget alimentation a été dédié à l'achat de produits locaux et bios pour un montant de plus de 288 000€ HT

La loi sur l'alimentation EGALIM prévoit que les repas fabriqués dans la restauration collective publique (y compris ceux gérés par des personnes privées) devront comprendre, au plus tard en 2022, au moins 50% de produits durables ou de labels de qualité (avec au minimum 20% de produits bio). Le Bassin de Pompey s'engage complètement pour atteindre cet objectif notamment à l'occasion du renouvellement des marchés de produits en circuits courts période 2020-2023

Du champs à l'assiette

Le maraichage intercommunal contribue à atteindre cet objectif. En 2019 ce sont 3 tonnes de légumes qui ont été produites pour la cuisine centrale.

Le Plan Alimentaire Territorial sud 54

Le Bassin de Pompey s'est associé à deux démarches conjointes de développement des circuits courts, à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec le PNRL d'une part, et d'autre part avec le Conseil Départemental pour le territoire sud 54.

Une feuille de route opérationnelle a été arrêtée.

Les grands objectifs sont :

- Développer une culture du consommer local
- Améliorer la chaine logistique d'approvisionnement et de commercialisation des produits locaux
- Développer les productions déficitaires et relocaliser les filières
- Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement, de la production à la gestion des déchets
- Permettre une alimentation de proximité, saine et de qualité

Un projet éducatif sur le temps méridien

Le temps méridien, que le Bassin de Pompey a en charge, fait l'objet d'un projet éducatif portant sur la sensibilisation à la nutrition et au gaspillage alimentaire. Ce projet a été déposé à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour recevoir une habilitation annuelle « accueil collectif de mineurs ».

Des animations « semaine du goût » ont ainsi été organisées sur les 21 sites de restauration. 1 725 enfants étaient présents.

Le gaspillage alimentaire

Dans le cadre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire, un audit a été réalisé en 2018 sur le Resto du Parc, la cuisine centrale et deux sites de restauration scolaire afin d'en repérer les sources et définir des actions.

28 nouvelles actions ont été engagées.

- Généralisation de fiches techniques et sensibilisation des personnels dans chaque site pour ajuster au mieux les achats,
- Organisation de réunions avec les foyers de personnes âgées et les personnels d'encadrement des crèches afin d'allier le goût des usagers à l'équilibre alimentaire,
- Organisation de 2 sessions de sensibilisation animées par Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) : 26 personnes de 11 communes concernées.

Ce plan d'action a permis de réduire de manière significative le gaspillage alimentaire : un gain de 106 grammes par convive a été enregistré en 2019 contre 133 grammes en 2018 (157 grammes par convive en moyenne en Meurthe-et-Moselle) ; 30 000 euros sur 2019 ont ainsi pu être économisés sur le budget alimentaire.

Les chiffres

2 500 repas livrés par jour
28% de produits locaux et bio
3 Tonnes de légumes livrés par l'atelier de maraîchage porté par le Bassin de Pompey. Pommes de terre, salades, tomates,, courgettes, concombres, oignons, ails, et autres fenouil et échalotes labélisées bios
20 agents et **3 personnes en chantier d'insertion**
186 agents sur les 20 sites de restauration scolaire

RESTO DU PARC

Le Resto'du Parc est un équipement central participant à la politique de développement économique. Il accueille essentiellement les salariés des entreprises du Parc Eiffel Energie et des stagiaires de l'AFPA. Entre 2018 et 2019 le nombre de repas du RIE a augmenté d'environ 3 700 repas.
L'équipe du resto du parc est composée de : 1 cuisinier, 4 agents de restauration .

UNE OFFRE DE SERVICE QUI SE RE-INVENTE

LE TRANSPORT EN COMMUN, L'INFORMATION VOYAGEURS, LES MODES ACTIFS ET LE PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ÉTABLISSEMENTS ONT ENRICHI LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ SUR LE BASSIN DE POMPEY POUR CETTE ANNÉE 2019. EN 2019 CETTE POLITIQUE A REPRÉSENTÉ UN BUDGET DE 3,7 M€.

L'année 2019 est marquée dans un premier temps par la préparation de la future délégation de service public en groupement de commande avec le Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy pour une application contractuelle au 1er janvier 2020.

Cette innovation juridique pour le Bassin de Pompey a suscité une préparation importante sur l'analyse des services, du cadre institutionnel et financier.

En attendant, le réseau LeSit continue de desservir le territoire avec 4 lignes régulières et 3 lignes Flexo que nous connaissons depuis 2014.

La fréquentation

Sur le **réseau LeSit**, les valideurs ont enregistré 314 949 voyages en 2019 : 7 000 validations de moins qu'en 2018 et une baisse de 2% sur la fréquentation totale. La fréquentation scolaire continue de diminuer (report sur le titre Pass Mobilité jeune) tandis que la fréquentation commerciale poursuit sa hausse avec 11% sur 2019. Certains phénomènes convergents expliquent cette évolution négative pour la deuxième année consécutive :

- le lancement de l'offre SUB pour la ligne 325/10 a été difficile et a généré des problèmes de correspondances entre le Sub et le Sit.
- des manifestations et grèves (Gilets Jaunes, système de retraite, grèves Stan, journée d'action nationale, agriculteurs, etc…) ont fortement pesé sur le trafic de la ligne 325/10, générant de nombreuses déviations et retards, impactant directement les correspondances avec le réseau Sit.
- les nombreuses pannes de véhicules sont également un phénomène marquant de cette année d'exploitation avec une incidence directe sur la dégradation de la qualité de service soit par des retards, soit par des prestations non réalisées.

Les lignes Flexo sont en progression de 9 % et une hausse de 27% est enregistrée pour la ligne 4 (Eiffel Energie).

Le **réseau suburbain** reste stable en intra PTU (périmètre de transport urbain) avec 1 000 validations supplémentaires en 2019 par rapport à 2018.

Le **réseau TER** quant à lui progresse de 10 % en 2019 sur les validations Mixcités enregistrées dans les gares du Bassin de Pompey. C'est au total 626 536 voyages qui ont été réalisés, soit 6 000 de plus que l'année précédente.

Les recettes

En dépit d'une baisse de la fréquentation sur nos lignes, les recettes commerciales issues des ventes des gammes SIT et Mixcité restent stables en 2019. Elles s'élèvent à 1,43 M€ pour le versement transport et 168 523 € de recettes commerciales.

L'information voyageurs

Dès le mois de janvier, le Bassin de Pompey réactualise et lance son application d'information voyageurs P'SIT : les véhicules du réseau intercommunal désormais géolocalisés communiquent en temps réel leur horaire de passage aux arrêts. L'application publie aussi les horaires théoriques des réseaux traversant le territoire : Fluo Train, Fluo Car et SUB.

En lien avec la Région Grand Est, le Bassin de Pompey et Moobee ont travaillé sur le déploiement de P'SIT vers le Système d'Information Multimodal : les horaires LeSit sont accessibles en temps réel également sur le SIM Grand Est.

Le développement de P'SIT se poursuit en 2020 avec l'intégration des horaires SUB en temps réel

Favoriser le déplacements des salariés

Le **Plan de Déplacement Inter Etablissements** initié par le Bassin de Pompey en 2018 avec le recrutement du bureau d'études se poursuit en 2019 à travers la réalisation d'une enquête mobilité auprès des agents et salariés du Bassin de Pompey. 880 personnes issues d'une quarantaine d'entreprises et d'administrations y ont répondu, en montrant un recours majoritaire à la voiture individuelle (88%) et en exprimant leurs besoins pour augmenter leur usage en modes actifs (vélo, marche), transports en commun et covoiturage. Un évènement « Et Si On Bougeait Autrement » a été mis en place par le Bassin de Pompey le 6 juin afin de présenter les résultats de cette enquête et de sensibiliser les participants au vélo et aux transports en commun à travers des animations pratiques et ludiques..

Les entreprises et administrations réunies au sein du PDIE , et avec le concours du Bassin de Pompey, comme animateur de la démarche, continuent de travailler ensemble à la mise en œuvre de solutions concrètes pour réduire l'usage de la voiture individuelle au profit des autres modes.

A bicyclette…

Dans sa volonté d'élargir les solutions de mobilité vers les modes actifs, le Bassin de Pompey a testé avec succès la mise à disposition de vélos pour les agents de sa collectivité. Le partenaire de cette démarche, l'Atelier du Vélo de Maxéville, a permis aux habitués du Resto du Parc d'aller déjeuner à bicyclette et même à tandem.

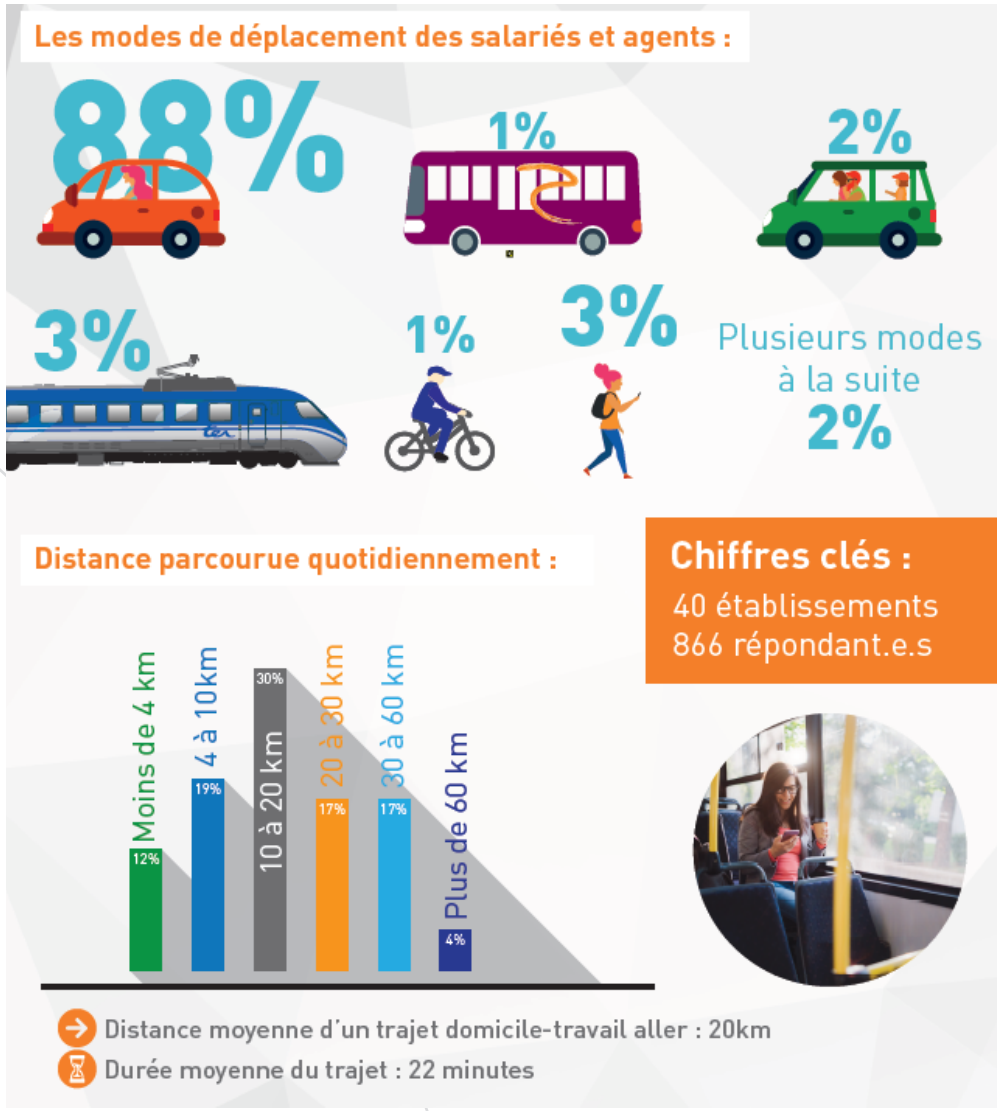

ACCOMPAGNER LA PRATIQUE SPORTIVE

A TRAVERS LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES ET DES COSEC, LE BASSIN DE POMPEY PARTICIPE À LA PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PUBLICS ET EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS SPORTIFS DU TERRITOIRE. UNE ACTION QUI ACCOMPAGNE ÉGALEMENT L'OFFRE SPORTIVE À TRAVERS L'ORGANISATION & LA MÉDIATISATION DES JOURNÉES DU SPORT.

Le pôle aquatique

Le pôle aquatique constitue un élément central de l'offre sportive à l'échelle du territoire.

La piscine Charles Kaufmann propose une forte offre d'animations en gymnastique aquatique, accueille scolaires, associations, et public. Une salle de musculation jouxte la piscine, actuellement gérée par une association de manière indépendante.

La piscine Nautic Plus dispose quant à elle d'un bassin extérieur donnant sur un espace vert avec des tables de pique-nique et une aire de repos ouvert de mi-juin à début septembre. Le bassin ludique est adapté pour les plus jeunes (champignon, rivière contre-courant et bain bouillonnant). Elle accueille les scolaires et les associations, les centres de loisir et le public.

Des animations spécifiques y ont été développées (éveil aquatique, aquaphobie,…)

Ces deux équipements ayant été construits dans les années 1970, les coûts liés à leur fonctionnement, à leur entretien, ainsi qu'à leur maintien aux normes existantes ont progressé en 2019. Leur inadaptation progressive aux attentes des usagers pourrait venir affaiblir leur attractivité.

Projet de nouveau complexe aquatique

Par délibération du 27 juin 2013, le Conseil de Communauté a autorisé le Président à engager les études de programmation liées à la conception d'un nouvel équipement aquatique et de recourir à une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage, au regard de la spécificité et de la technicité inhérentes à ce type d'équipements.

L'année 2018 a vu la finalisation des études et des documents nécessaires avec pour objectif d'ouvrir au budget prévisionnel 2019 les crédits nécessaires à la continuation du projet de construction en phase pré-opérationnelle.

La consultation engagée début 2019 sous la forme d'un appel d'offres restreint a permis de recruter le bureau d'étude ISC comme Assistant à Maitrise d'Ouvrage.

Sa mission porte sur les étapes techniques, administratives, juridiques, financières et opérationnelles de la construction du futur complexe aquatique, afin de réunir les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet maîtrisé et de qualité.

Une première présentation en bureau communautaire le 17 décembre 2019 a permis de définir les premiers attendus du futur équipement, tant en terme de fonctionnalités et de publics que de performances techniques et énergétiques.

Les chiffres

Deux piscines :

- Champigneulles 568 m² de bassin intérieur
- Pompey, 363 m² de bassin intérieur et 312 m² de bassin extérieur,

Soit 931 m² de bassin intérieur et 312 m² de bassin extérieur

24 agents permanents
12 ETP en renfort sur la période estivale
Fréquentation annuelle totale : **188 031 entrées** dont 50 000 scolaires soit 26 %
Recettes annuelles totales : **574 202 €**
Valorisation des gratuités (scolaires, CLSH, compétiteurs) :**188 731 €**
Fréquentation des animations du pôle aquatique : **22 415 entrées**

Les COSEC

Trois collèges (Liverdun, Custines et Frouard) ainsi que 27 associations ou sections sportives ont fréquenté les trois COSEC. Le taux d'occupation total est stable sur la base de créneaux disponibles 7/7jours de 8h à 22h.

Deuxième tranche de rénovation du COSEC de Frouard

Après une première phase de travaux exécutée en 2014 (rénovation de la salle d'évolution sportive, isolation et étanchéité de la toiture), cette deuxième phase finalise la rénovation complète et durable du COSEC de Frouard, équipement sportif accueillant la pratique scolaire mais également une offre de pratique sportive importante, portée par le tissu associatif local.

Les objectifs de ces travaux étaient :

- La rénovation du système de chauffage et de ventilation avec amélioration de la performance énergétique des équipements techniques
- La rénovation énergétique et l'amélioration d'usage de l'éclairage de la salle d'évolution sportive
- La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'établissement

Les travaux menés au COSEC de Frouard ont représenté un investissement de 350 K€ HT, financé à 52 % par le Département et l'Etat (DETR et DSIL).

Renforcement de la politique sportive du Bassin de Pompey

Le Bassin de Pompey peut s'appuyer sur une offre sportive d'une grande diversité. Ce sont plus d'une cinquantaine d'associations qui œuvrent au développement du sport et contribuent au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Les journées découvertes du sport initiées par le Bassin de Pompey en 2017 sont nées d'un partenariat actif avec les acteurs sportifs du territoire.
Pour cette 3e édition, du samedi 7 au dimanche 15 septembre 2019, la mobilisation des associations et communes a été importante : 36 disciplines différentes sur 30 lieux de pratique ont accueilli des initiations, démonstrations, séances de découverte…
Pour le Bassin de Pompey, en accord avec les communes, cette manifestation se veut un soutien aux associations sportives dans un double enjeu :

- Maintenir sur nos territoires un mouvement sportif fort et dynamique
- Garantir une attractivité de l'offre de sport et de loisirs auprès de nos habitants, via nos équipements communaux et intercommunaux, mais aussi par la présence nombreuse d'associations.

Cette manifestation s'inscrit dans le plan d'actions du schéma directeur intercommunal du sport et répond pleinement aux attentes de la population locale.

CULTURE

Orchestre intercommunal, une synergie au service d'un projet culturel territorial

Une quarantaine de musiciens ont participé à la dynamique créée. Les stages se sont tenus à l'espace 89 de Frouard les week-end des 2/3 mars et 16/17 mars 2019.
Le concert public, tenu à Pompey (Centre socio-culturel Hartmann) le vendredi 5 avril 2019, a rassemblé un public d'environ 300 personnes avec une bonne couverture par la presse.

Accès des jeunes à la culture

L'objectif principal du dispositif d'accès à la culture mis en place est de permettre aux enfants scolarisés, quelle que soit leur commune de résidence, de bénéficier des mêmes conditions d'accès à la culture. Ce dispositif s'ajoute aux actions communales déjà mises en œuvre.
Le début de l'année 2019 a été marqué par des bouleversements survenus en 2018 et issus de l'arrêt de partenariats historiques (TGP ACVL) et la mise en place de nouveaux partenariats (ville de Frouard).

La mise en œuvre du dispositif transitoire porté par les services de la Communauté de Communes depuis septembre 2018, a pris fin en juin 2019.
Ce dispositif s'est appuyé sur une offre variée de propositions aux écoles (éducation artistique et culturelle, déplacements vers équipements et musées,), sur la base de deux parcours visant à permettre aux élèves de :

- S'approprier les pratiques culturelles : fréquenter les lieux de culture et aiguiser sa perception de spectateur
- Pratiquer, créer : être acteur de son parcours de découverte culturelle et expérimenter le collectif, sa liberté et celle des autres au sein d'un espace partagé (une scène, un orchestre, une troupe de théâtre,…) et en cela, donne des outils en tant que citoyen.

En septembre 2019, un partenariat nouveau avec l'Université de Lorraine

Ce partenariat avec l'Université de Lorraine vise à accueillir des classes maternelles et élémentaires par le Centre Pilote 54 dans le cadre du dispositif d'accès à la culture (32 classes par année scolaire). Intégré à la Maison pour la Science, au sein de l'ESPE et de l'Université de Lorraine, le Centre Pilote 54 « La main à la pâte » constitue un pôle disposant des ressources pour permettre la mise en œuvre d'actions particulièrement pertinentes en faveur d'une science vivante et accessible.

Montant de la subvention allouée par la Communauté de Communes au Centre Pilote 54 : 12 K€.

TOURISME - L'ITINERANCE LEVIER DU DEVELOPPEMENT

DEPUIS 2015, LE BASSIN DE POMPEY A ENTREPRIS PLUSIEURS OPÉRATIONS DANS LE BUT DE POSITIONNER LE TERRITOIRE DANS SES FORCES : DÉPLOIEMENT DE LA PROMOTION TOURISTIQUE ET GESTION D'UN ACCUEIL TOURISTIQUE, DÉVELOPPEMENT DE L'ITINÉRANCE, DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU, DÉVELOPPEMENT DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE, CONFORTEMENT DU CAMPING ET DES HALTES FLUVIALES…

La fréquentation de l'accueil touristique est globalement à la baisse, notamment celle des Lorrains. Les touristes provenant des autres régions de France ont été légèrement plus nombreux. La clientèle étrangère de proximité a augmenté de 13 %, avec une progression de 25 % des touristes allemands. Ces observations laissent supposer que le territoire semble maintenant connu des clientèles lorraines, et qu'il convient, pour maintenir leur fréquentation d'apporter des nouveautés d'une part. La rénovation du camping adjointe d'une politique commerciale pertinente permet d'accueillir une clientèle étrangère plus nombreuse.

La fréquentation des animations affiche une diminution, s'expliquant par la baisse du nombre d'animations proposées à l'occasion des Journées du Patrimoine et Journées des Savoir-faire. La fréquentation moyenne par animation reste stable.

Le chiffre

Fréquentation totale (accueil touristique, animation, visite guidée) **9644 visiteurs**

Poursuivre l'animation touristique

Visites guidées

En 2019, l'offre des visites guidées de notre territoire s'est enrichie avec la création de la visite guidée « Pompey de la fonte à l'acier, 100 ans de savoir-faire ». Ce sont cette année 605 visiteurs qui se sont mobilisés pour découvrir les richesses patrimoniales du Bassin de Pompey contre 583 l'an dernier.

Le **circuit touristique sur les aciéries de Pompey** a été engagé en 2018 en collaboration avec la commune et son groupe mémoire. Le circuit retrace une thématique qui dispose aujourd'hui de très peu de traces. Aussi, le numérique s'invite pour offrir une **expérience virtuelle.** Une application de réalité augmentée accompagne le visiteur pour lui proposer video, audio en complément des panneaux et QR Code implantés in situ.

Le nombre moyen de visiteurs par animation est cependant en légère baisse par rapport à 2018 avec en moyenne 12,3 personnes par visite, soit trois visiteurs de moins que l'an dernier.

Itinérance : conforter les atouts du territoire

Boucle de la Moselle : après une interruption en 2018, le comité de pilotage a relancé les travaux de coordination en 2019. Un nouveau programme d'action à horizon 2021 a été adopté afin d'accompagner la promotion de cet itinéraire et les aménagements.

Véloroute 50 – Moselle – Saône à vélo

Une coordination autour de l'animation touristique des voies cyclables a été engagée par le PETR Val de Lorraine, qui adhère pour le compte de ses collectivités au comité d'itinéraire.
Les principaux travaux menés en 2019 concernent :

- l'organisation de l'inauguration de la portion de la «Voie bleue» entre Custines et Arnaville,
- la définition des étapes itinéraires, qui feront l'objet d'une présentation plus détaillée,
- la définition d'une charte de signalétique.

Déploiement du label Accueil Vélo

Afin de qualifier une offre spécifique aux cyclotouristes, le Bassin de Pompey a engagé le déploiement du label Accueil Vélo sur son territoire. Ce référentiel distingue les prestataires de services qui proposent des services adaptés. L'accueil touristique et le camping communautaire ont été labellisés en 2019. La démarche reste à poursuivre et adapter sur le reste du territoire.

Aménagement des haltes fluviales et de camping-car

La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des haltes fluviales et de camping-car de Pompey, Champigneulles et Millery a été engagée en 2018.

Confié au bureau d'étude SEAPORT / NODE ARCHITECTURE, le projet a pour objectifs principaux :

- d'offrir aux usagers des aires d'accueil attirantes, disposant de services adaptés à leurs besoins
- d'orienter les usagers vers les sites touristiques, commerces et restaurants
- de favoriser l'itinérance multimodale, en connexion avec les voies vertes
- de faire des aires un espace partagé permettant le lien avec la population locale

Les travaux ont débuté en 2019, pour un montant de 498 k€

Hébergement

Le camping a monté en gamme, notamment grâce aux investissements communautaires en 2017 et au réaménagement de l'espace de restauration et d'épicerie par le gérant en 2018.

Le camping bénéficie d'une très bonne note sur les référentiels néerlandais : 3,5 étoiles sur 5.

La capacité en meublés de tourisme et chambres d'hôtes augmente peu à peu, grâce au succès des plates-formes de réservation en ligne. Quelques-uns entrent dans une démarche réglementaire et se font connaître auprès de l'accueil touristique, ils sont comptabilisés dans les données de fréquentation.

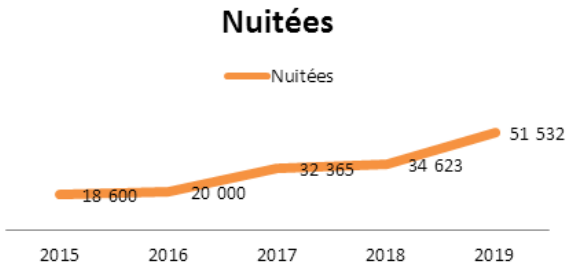

Structurer l'aménagement touristique du territoire

Le secteur du tourisme est un levier de développement à part entière. Afin de conférer une véritable cohérence territoriale aux opérations d'aménagement touristique, l'élaboration d'un schéma de développement touristique a été engagé, avec l'aide du bureau d'études In Extenso. Une concertation a été engagée avec les communes et les acteurs socio-professionnels. Le schéma de développement touristique proposé pose une stratégie assortie d'une feuille de route, accompagnées d'une évaluation budgétaire à moyen terme.

Intégré au sein de la destination Lorraine, le positionnement stratégique répond à une ambition volontaire et réaliste, avec pour enjeux de :

- Développer la consommation touristique et de loisirs sur le territoire,
- Favoriser une stratégie en collier de perles : structuration de pôles attractifs et ruissellement sur l'ensemble du territoire notamment via les rivières et itinérances,
- Améliorer le cadre de vie des habitants.

Parmi les actions proposées, la création d'un outil « office de tourisme communautaire » a été posée comme une action à réaliser rapidement, permettant d'organiser davantage le cadre d'intervention en terme d'animation de réseau, d'accompagnement des acteurs et de structuration de la promotion touristique. L'étude des missions de cet outil, de son cadre juridique et financier pourra être menée en 2020, dans l'objectif de créer l'outil en 2021.

UN BUDGET DE 56,5 MILLIONS D'EUROS

LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ EST STRUCTURÉ EN UN BUDGET PRINCIPAL ET 4 BUDGETS ANNEXES, QUI CORRESPONDENT AUX ACTIVITÉS DE TRANSPORT EN COMMUN, RESTAURATION, ET DE DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES ASSOCIÉS À L'AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉS DES SABLONS ET DE SAIZERAIS. FIN 2019, AFIN DE PRÉPARER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, DEUX NOUVEAUX BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT, AYANT L'AUTONOMIE FINANCIÈRE, ONT ÉTÉ CRÉÉS.
L'ANNÉE 2019 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE LA PRÉCÉDENTE. LE PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS EST RESTÉ INCHANGÉ ENTRE 2018 ET 2019, ET LES INVESTISSEMENTS ONT POURSUIVI LEUR COURS.

Dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 28,6 M€

Pour le budget principal, les dépenses réelles de fonctionnement 2019 se sont élevées à 28,6 M€, contre 27,1 M€ en 2018, soit une augmentation d'un peu plus de 5% qui s'explique par les évolutions suivantes :

Augmentation des charges à caractère général : + 715 000 €

- Fluides et entretien des bâtiments (+135 K€ fluides et 30 K€ entretien)
- Entretien des voiries communautaires (+226 K€ en particulier sur la signalisation)
- Refonte du site internet, migration téléphonie et mise à jour du SIG (+81 K€)
- Moyen généraux et ressources humaines : frais d'assurance statutaire, vêtements de travail, formation… (+133 K€)
- Taxes foncières (+60 K€) et transports des élèves vers équipements (+30K€)
- Charges de personnel : + 580 000 € avec renfort sur les services supports, infrastructures et aménagement. Impact en année pleine des recrutements 2018 de 7 agents à la crèche « Mirabelle » de Liverdun, 2 agents pour la plateforme d'instruction du droit des sols et 12 agents en contrat d'insertion pour lesquels des recettes ont été perçues.

Recettes de fonctionnement

Les recettes se sont élevées en 2019 à 34,8 M€ contre 33,3 M€ en 2018, soit une augmentation de plus de 4,6 %. Cela s'explique par la réalimentation de La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) de 227 K€ et de nouvelles recettes (crèches, location immobiler d'entreprise, plateforme mutualisée d'instruction du droit des sols) ainsi que des évolutions favorables de revente de matériaux collectés par le service de gestion des déchets.

Dépenses réelles d'investissement 2019 : 9,14 M€

Un taux de réalisation des opérations d'investissement de 65.6 %.

Libellé de l'opération	Montant payé en 2019 (en k€)
Aménagement et entretien de la voirie communautaire	2 842 k€
Equipement des services intercommunaux et véhicules techniques	577 k€
Participation pour le déploiement de la fibre optique	388 k€
Construction d'un local social pour le chantier d'insertion et de maraichage	217 k€
Fin de l'aménagement du bâtiment Beausite à Liverdun	1 259 k€
Seconde phase de travaux sur le COSEC de Frouard	426 k€
Déploiement de conteneurs enterrés avec badges et de points d'apport volontaires de collecte des déchets ménagers	410 k€
Tourisme : début de l'aménagement des haltes fluviales	125 k€
Aides à la pierre	147 k€
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	151 k€

BUDGET PRINCIPAL (investissement et fonctionnement) : 45,38 €

100 € financent...

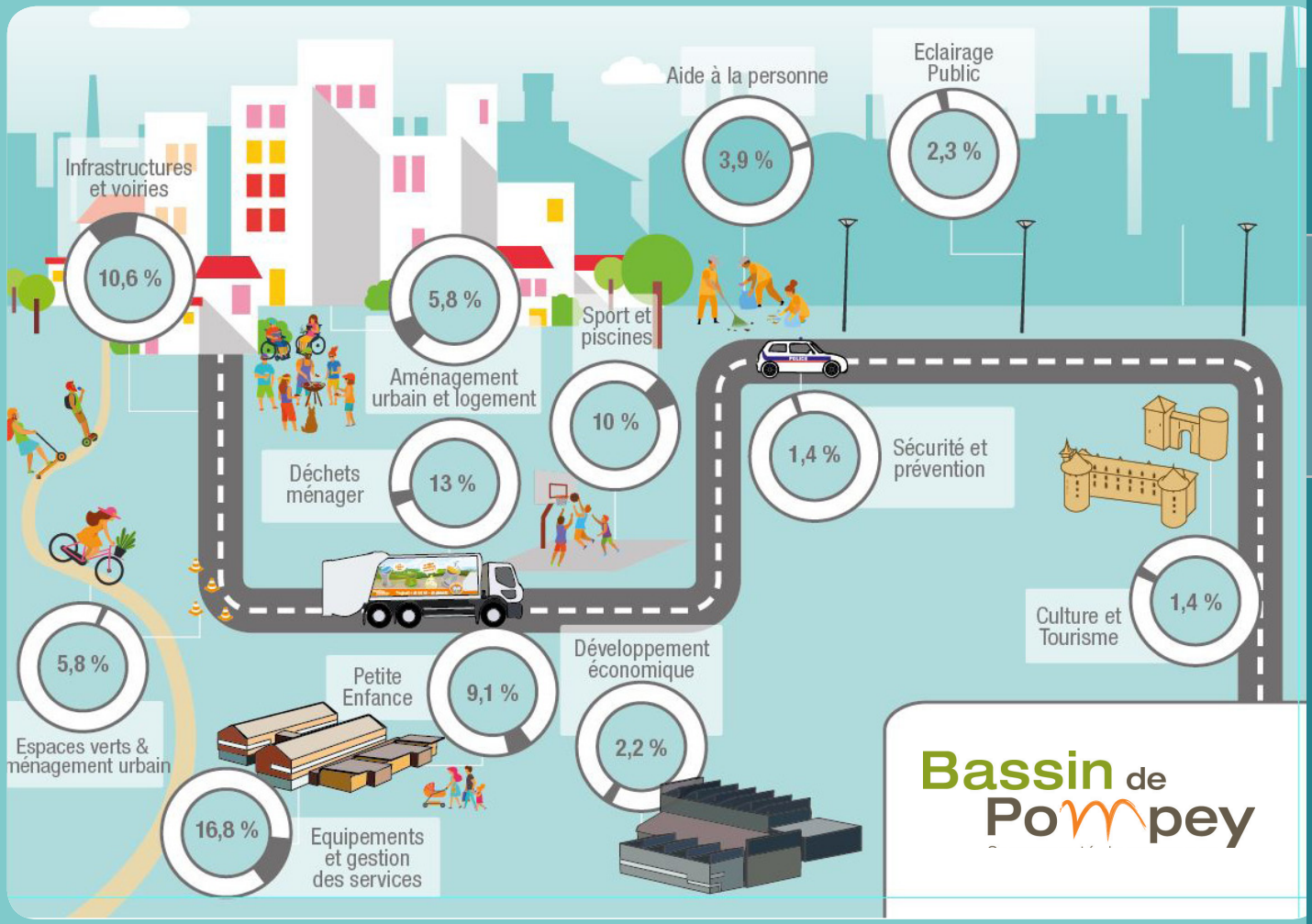

Budget global 56,5 M€

Endettement moyen : **247 € / hab.**

302€/hab. pour les EPCI de même strate

(pas d'emprunt depuis 2014)

Capacité de désendettement **1,29 ans**

- TH : **11,24 %**
- TFB : **5,65 %**
- TFNB : **4,72 %**
- TEOM : **7,7 %**

(7,96% en 2018)

- Prise en charge du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour le compte des communes : **320 k€**

Taux de **CFE : 26,25 %**

BUDGET ANNEXE RESTAURATION (investissement et fonctionnement) : 5,65 M€

BUDGET ANNEXE TRANSPORT : 3,7 M€

BUDGET ANNEXE «SAIZERAIS » : 1,86 M€

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DÈS LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY, LES ENJEUX DE PROMOTION D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, PRENANT EN COMPTE LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX FIGURAIENT AU CŒUR DES STRATÉGIES POLITIQUES DÉFENDUES PAR LES ÉLUS DU TERRITOIRE. DÈS LORS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY A INITIÉ DE NOMBREUSES DÉMARCHES TELLES QUE L'ÉLABORATION D'UN AGENDA 21 EN 2010, LA RECONNAISSANCE DES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LA LABELLISATION CIT'ERGIE, PUIS PAR LA RÉDACTION D'UN STRATÉGIE POLITIQUE EN COURS DE VALIDATION AU TRAVERS SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL,

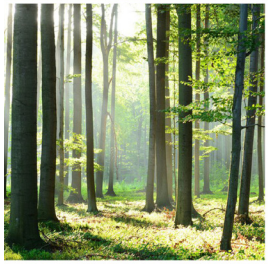

Plan Climat Air Energie Territorial

Ce plan, défini par la loi Transition Energétique de 2015, permet aux collectivités territoriale de dresser un portrait de territoire sur ses enjeux environnementaux et de donner une stratégie et une ligne de conduite à tenir à horizon 6 ans pour diminuer les impacts sur l'environnement, le tout appuyé d'un programme d'actions à décliner. Sont ainsi analysés et pour exemple l'impact territorial en matière de consommation d'énergie (Gaz, Electricité Pétrole, …), d'émission de Gaz à effet de Serre, de pollution atmosphérique, mais également le recours à la consommation d'énergie renouvelable ou la potentialité de développement de ce type d'énergie.

La rédaction de ce document s'est poursuivie en 2019 et devrait se finaliser en 2020.

Vunérabilité du territoire face au enjeux du changement climatique

La lutte contre le changement climatique nécessite des modifications profondes des pratiques individuelles et collectives afin d'améliorer le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, malgré les efforts engagés en matière d'atténuation de nos impacts, l'évolution du climat va se poursuivre, et le renforcement des évènements climatiques nécessite l'implication de tous. L'adaptation au changement climatique ne pourra se faire qu'en intégrant ces notions dans les processus de prise de décision et dans l'action individuelle et collective.

Au cours de cette année, un premier état des lieux de la vulnérabilité face aux enjeux du changement climatique du territoire a été réalisé. Un véritable plan d'actions stratégique et opérationnel, avec un regard spécifique sur l'ensemble des « Activités » du territoire (Industrie, Economie, Agriculture, Résidentiel, Transport…), doit aujourd'hui être décliné.

Répartition de la consommation énergétique finale à climat réel par secteur PCAET sur le territoire du Bassin de Pompey en 2017

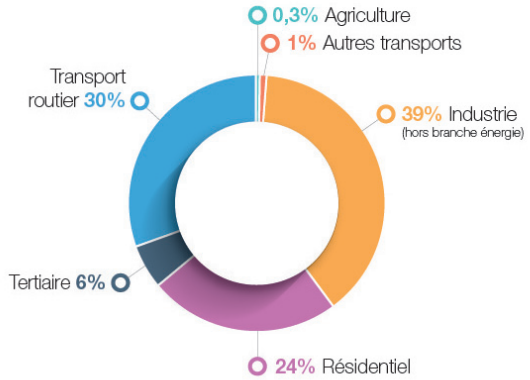

Emissions de gaz à effet de serre sur le territoire du Bassin de Pompey en 2017

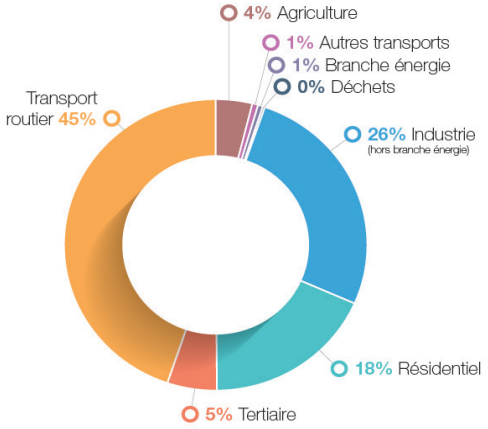

Emissions par secteur 2005 - 2017

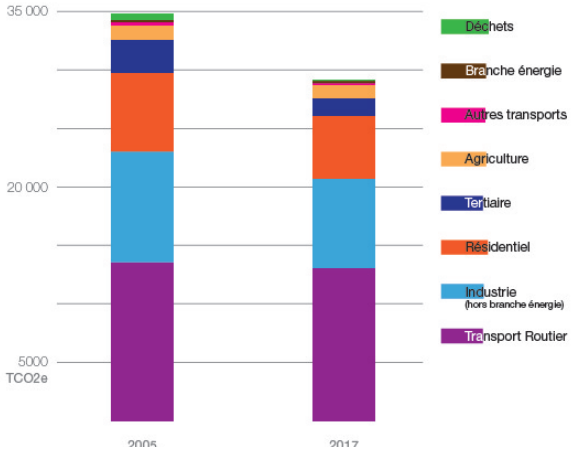

Cit'ergie : nouvelle labélisation

Afin de structurer ses actions en faveur de la lutte contre le changement climatique et de se doter d'un outil d'évaluation adapté aux politiques menées, le Bassin de Pompey s'est engagé en décembre 2012 dans la démarche « Cit'ergie », démarche certifiante au niveau européen, sur la base de référentiels analysant l'ensemble des activités de la collectivité.

La candidature du Bassin de Pompey en 2016, travaillée avec l'ADEME et le réseau Cit'Ergie a permis au territoire d'être une des premières communautés de communes labellisée Cit'Ergie en France avec l'atteinte d'un score de 52.2 % basé sur l'évaluation de près de 470 points réalisée lors d'un audit.

Convaincue par l'intérêt de cette démarche et soucieuse de porter une politique énergétique et climatique ambitieuse, le Bassin de Pompey a souhaité renouveler son engagement dans Cit'ergie.

Sont évalués sur ces enjeux climat air énergie dans le cadre de cette labellisation :

- Les stratégies de planification territoriale
- La gestion du patrimoine de la collectivité
- L'approvisionnement en énergie, eau et assainissement.
- La mobilité
- L'organisation interne
- La communication et coopération vers l'extérieur

Cette nouvelle labellisation s'appuiera sur la stratégie politique définie dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial.

Energies renouvelables

Les élus du Bassin de Pompey ont souhaité « faire évoluer le Bassin de Pompey vers un territoire à énergie positive » à l'horizon 2050, c'est-à-dire d'aboutir à cette date à une production d'énergie renouvelable équivalente à sa consommation d'énergie.

Afin de répondre à ces objectifs, le Bassin de Pompey a initié différentes démarches telles que :

- la création d'une **unité de méthanisation en lien avec la démarche Ecologie Industrielle et Territoriale** permettant de traiter, entre autres, les déchets organiques méthanisables de certaines entreprises. Afin de préciser le potentiel de gisement du territoire, une étude de faisabilité opérationnelle, soutenue par la Région, a été amorcée en novembre 2019. Cette étude doit établir les solutions techniques, économiques et réglementaires adaptées pour la réalisation d'une unité de méthanisation.
- **500 m² de panneaux solaires** installés dans le cadre des travaux de modernisation et d'extension de la déchèterie intercommunale de Frouard.
- **Filière bois** : en 2019, ce sont **près de 110 tonnes** de plaquettes bois qui ont été consommées pour les chaudières des bâtiments de l'EMI et de Delta Affaires et services pour près de 6000 m² de bâtiment.

Transfert de la compétence « valorisation du patrimoine naturel et paysager d'intérêt communautaire » acté en conseil communautaire.

Le Bassin de Pompey s'est vu transférer cette compétence par ses communes membres permettant de travailler à l'avenir une politique globale de valorisation et d'entretien du patrimoine naturel de la Communauté de Communes. Différents chantiers en cours pourront ainsi trouver une cohérence communautaire, (valorisation des espaces naturels sensibles, suivi du document d'objectif de la zone Natura 2000, valorisation du paysages,…) avec d'autres compétences récemment transférées (GEMAPI) ou études initiées telles que celles sur les «trames vertes et bleues».

Cit'ergie
European Energy Award®

QUALITE : LE BASSIN DE POMPEY CONSOLIDE SA DÉMARCHE D'EXCELLENCE ET RENFORCE LA MAÎTRISE DE SES RISQUES.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY A OBTENU UNE NOUVELLE FOIS EN OCTOBRE 2019 LE RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATIONS QUALITÉ (ISO 9001 DEPUIS 2011), SÉCURITÉ (OSHAS 18001 DEPUIS 2017) ENVIRONNEMENT (ISO 14001 DEPUIS 2009) SANS AUCUNE NON-CONFORMITÉ

Les 14 enquêtes de satisfaction réalisées en 2019 ont permis de collecter 1426 réponses de la part des usagers, pour un taux de satisfaction globale de 84 % (+1% par rapport à 2018).

L'audit de certification 2019 met en valeur de nombreux points forts dans le cadre de la démarche TEAM (Tous Ensemble, Améliorer, se Mobiliser) :

- CRECHES - Des bonnes pratiques dans la gestion de la nouvelle structure Multi accueil Mirabelle de Liverdun : qualité des locaux, exercices d'évacuation et de confinement, formations gestes et postures pour le personnel avec des procédures imagées en appui et un dispositif ingénieux pour limiter le port de charge des enfants…

QUALITÉ

SATISFACTION USAGERS 84%

Une offre de service communautaire diversifiée et des équipements appréciés des usagers comme l'illustre le bon taux de satisfaction.
A poursuivre.

OBJECTIF : **80%** 2020

ACCUEIL DU PUBLIC 89%

La qualité de l'accueil, mesurée à travers des enquêtes, est appréciée. Des formations spécifiques ont été suivies par 34 agents accueillant du public. Une adaptation aux attentes des usagers est prévue en 2020 avec un élargissement des horaires d'ouverture au public.

OBJECTIF : **85%** 2020

APPELS TÉLÉPHONIQUES 90%

Un taux de réponse des services administratifs qui reste bon avec **15 pôles sur 19** étant au moins ou au dessus de 90% d'appels répondus.

OBJECTIF : **90%** 2020

RÉPONSE AUX COURRIERS 34J

Un suivi important devra être mis en place en 2020 en lien avec le développement des outils de Gestion et Relation Citoyens (GRC).

OBJECTIF : ≤ **25j.** 2020

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS 65,6%

Le taux reste stable mais encore inférieur aux objectifs fixés. Piste d'amélioration : un effort de programmation et de suivi des crédits de paiement.

OBJECTIF : **70%** 2020

61% 13 / 21 PROJETS DANS LES TEMPS

L'objectif de 80 % n'est pas atteint du fait de la complexité accrue des projets. Pistes d'amélioration : une appropriation du processus projet.

OBJECTIF : **80%** 2020

- RESTAURATION COLLECTIVE - le bon taux de satisfaction des publics ainsi que la mise en place d'un Plan de Maîtrise des risques Sanitaires (PMS) avec des résultats très satisfaisants mettant en valeur la rigueur des règles d'hygiène sur la cuisine centrale.

- PLATEFORME MARCHES PUBLICS - le dispositif d'évaluation de l'acte d'achat pour les marchés les plus importants appelés à être renouvelés, permet de limiter les risques et d'augmenter l'efficacité de ces marchés.

- GESTION DE PROJETS - une nouvelle application, développée en interne par nos informaticiens permet d'assurer le suivi et l'évaluation des risques des projets stratégiques du territoire.

- ENQUETES DE SATISFACTION - pratiquement toutes les directions ou pôles en charge des processus métiers mènent des enquêtes de satisfaction clients

- AUDITS INTERNES - les audits internes sont complets et efficaces, ils participent à l'amélioration continue

- SANTE SECURITE DU TRAVAIL - le document unique a été revu afin notamment de prendre en compte les points signalés lors de l'audit précédent comme sa réévaluation suite à des Accidents du Travail.

- (AES) ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS - la détermination des aspects et impacts environnementaux a également été revue pour inclure notamment l'impact de la sensibilité du milieu.

FRÉQUENTATION FLEXO 4 (PARC) — **5862 voyages**

1230 nouveaux voyages enregistrés. Une fréquentation en augmentation grâce à une nouvelle application, une communication renforcée dans le cadre de la démarche Plan de Déplacement Inter-Etablissements

OBJECTIF 2020 : **5 800**

TRI DES DÉCHETS PAR HABITANT — **91kg**

La performance du tri reste stable et profite des effets de la tarification incitative et des campagnes de sensibilisation en porte-à-porte. L'augmentation de la part de verre collectée > à 30kg/an/hab sera recherchée en 2020.

OBJECTIF 2020 : **90kg**

DECHETS COLLECTÉS PAR HABITANT — **472kg**

Une baisse globale des déchets collectés qui se confirme. avec un gain depuis 2010 de 43 kg / habitant. Un objectif en 2020 renforcé pour répondre aux objectifs de la loi transition énergétique.

OBJECTIF 2020 : **465kg**

CONSOMMATION ENERGIE GAZ ELECTRICITE PISCINES — **3902 MWH**

La consommation énergétique totale des piscines est en 2019 de 3 902 MWh. Comme en 2018, l'objectif fixé à 3 800 MWh n'a pas encore été atteint. La consommation électrique étant plutôt stabilisée, il conviendra de réduire la consommation d'eau et d'apport d'eau neuve à chauffer.

OBJECTIF 2020 ≤ **3800 MWh**

TRANSPORTS EN COMMUN — **492 305 VOYAGES**

La baisse de fréquentation est observée également sur les autres réseaux du territoire, l'amélioration de la performance commerciale devra être recherchée dans le cadre du futur contrat.

OBJECTIF 2020 : **515 000**

PAPIER PAR AGENT — **25,3kg**

La consommation augmente mais reste proche de l'objectif. Un objectif plus ambitieux est fixé en 2020 qui prend levier sur une dématérialisation renforcée (bons de commande, factures de cantine et instruction du droit des sols)

OBJECTIF 2020 : **23kg**

La sécurité c'est l'affaire de tous !

ABSENTÉISME

TAUX GLOBAL — **8%**

Le taux d'absentéisme reste inférieur aux moyennes nationales des collectivités locales (9,8%) et continue de baisser par rapport à 2019 (8,2%).

OBJECTIF 2020 : **7,8 %**

MALADIE & ACCIDENTS DE TRAVAIL — **5,1%**

La maladie ordinaire représente la majeure partie de l'absentéisme. L'absentéisme compressible progresse par rapport à 2018 mais reste inférieur à la moyenne nationale (5,7%).

OBJECTIF 2020 : **5 %**

PRÉVENTION

INTÉGRATION SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL — **100%**

Une dimension parfaitement intégrée et prise en compte dans la procédure d'intégration des nouveaux agents (29 en 2019). A poursuivre.

OBJECTIF 2020 : **100 %**

RÉALISATION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION — **78%**

Un programme annuel de prévention volontariste qui doit être pousuivi.
172 actions mises en oeuvre en 2019 sur plus de 222 actions prévues.

OBJECTIF 2020 : **75 %**

SECURITE

ACCIDENTS DE TRAVAIL

18 ACCIDENTS

TAUX DE GRAVITÉ 1,8%

18 accidents enregistrés sur l'année 2019 contre 8 en 2018 et un taux de gravité de 1,8 %. Cela représente 780 jours d'arrêts de travail soit 2 agents Equivalent Temps Plein (ETP) absents sur l'année.

Un résultat qui illustre l'importance de déployer le programme de prévention et renforcer la prévention grâce à des rendez-vous réguliers (causeries) et des formations ciblées.

INDICATEURS

LES AGENTS DU BASSIN DE POMPEY

42,2 DE MOYENNE D'ÂGE
soit 1 an de moins qu'en 2017 (43,3 ans) et loin de la moyenne national situé à 45,2 ans (-2,9 ans)

5 ans, 8 mois et 1 jour
D'ANCIENNETÉ MOYENNE

42% D'AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE
19 % DANS LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

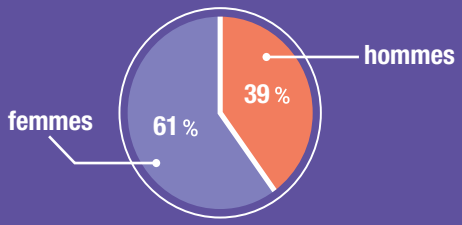

75%
D'AGENTS TITULAIRES

- **72%** Agents de **catégorie C**
- **16%** Agents de **catégorie B**
- **12%** Agents de **catégorie A**

Les metiers les plus représentés au Bassin de Pompey

1. Assistante/Assistant éducatif-ve petite enfance
2. Agente/Agent de restauration
3. Assistante/Assistant de gestion administrative

286 AGENTS SUR 748 AGENTS COMMUNAUTAIRES ET COMMUNAUX

83 MÉTIERS DIFFÉRENTS

RESSOURCES HUMAINES : UNE COLLECTIVITÉ EN ACTION

Evolution des activités, évolution des effectifs

241 agents au Bassin de Pompey fin 2019, c'est peu ou prou le même effectif communautaire qu'un an auparavant.
+2% en 12 mois pour une collectivité qui a poursuivi le développement de ses activités. Ce fut notamment le cas pour le chantier de maraîchage qui a employé jusqu'à 11 personnes en insertion afin de faciliter la réinsertion de ses personnes éloignées de l'emploi et de développer le site mis en culture pour la première fois en 2018.
Cela aura permis de contribuer à approvisionner, pour une partie de ses besoins, la cuisine centrale où 4 autres agents en insertion évoluent sur des missions d'aide de cuisine.

Vers une gestion des emplois et compétences mutualisés

Dans le cadre du pilotage du volet Ressources Humaines du schéma de mutualisation, l'organigramme consolidé communes/intercommunalité est actualisé chaque année. En 2019 une démarche de cartographie des métiers et des compétences a été finalisée dans la perspective d'anticiper les évolutions de nos organisations.
Une bourse de l'emploi a été créée sur la plateforme extranet avec un accès privilégié pour les agents du territoire.

Un volet mutualisé du plan de formation

Le plan de formation a été développé pour les agents communautaires, mais aussi pour les agents municipaux dans le cadre du schéma de mutualisation entre le Bassin de Pompey et les communes membres.
Ainsi, 360 agents ont bénéficié d'une formation mutualisée sur l'année 2019 sur 7 thématiques différentes.

Dans le **domaine administratif**, des formations régulières en bureautique ont été menées (Word, Excel et PowerPoint). Les thématiques spécifiques aux marchés publics et à l'accueil des usagers ont été abordées par ailleurs.

Dans le **domaine technique**, l'exercice 2019 a permis de se concentrer sur la conduite des engins.

Dans le **champ de la restauration**, des temps ont été mis en place afin de revoir les règles d'hygiène essentielles en restauration collective.

De manière plus transversale, afin de poursuivre le développement des programmes de prévention des risques professionnels, des formations aux gestes d'urgences à effectuer par les sauveteurs secouristes du travail, ou encore aux postures de travail à privilégier pour le personnel soumis à certaines contraintes ont été également mises en œuvre.

Ces temps partagés ont permis de faire émerger de nouvelles idées de pratiques professionnelles. Dans la perspective d'informer au mieux les usagers et suite aux formations mutualisées « accueil du public **»**, un projet d'annuaire et de fiches thématiques par service doit être dématérialisé sur un nouvel outil extranet permettant un accès simplifié aux informations par l'ensemble des agents communaux et intercommunaux.

Sensibiliser les agents aux mutations du territoire

Le 28 septembre, les agents du Bassin de Pompey ont été conviés au Stade Marcel Picot à l'occasion du séminaire du personnel pour faire le bilan du Projet de Territoire Horizon... 2030 et des projets des Services Communautaire.
Ce rendez-vous a également permis de travailler en prospective et d'appréhender les grandes transitions numériques, environnementales et de mobilités qui impactent les politiques publiques communautaires et les métiers des agents.
Les services ont été invités à travailler en groupe pour créer une carte postale adressée à une personne en 2050.

L'intercommunalité a 25 ans

Dans un contexte socio-économique, législatif et fiscal en mutation, l'intercommunalité a, plus que jamais, son rôle à jouer. Au fil des années, le Bassin de Pompey a renforcé son action dans de nombreux domaines et développé de nombreux services de proximité. Le déploiement d'un schéma de mutualisation entre les services des communes et de la Communauté de Communes est venu conforter son rôle au service des habitants.

Pour porter ce projet de territoire, accompagner le dynamisme et l'attractivité, le Bassin de Pompey s'appuie sur une ingénierie et sur les compétences d'une administration forte de 241 agents, sur des démarches qualité plaçant la satisfaction des usagers, la préservation de l'environnement, la sécurité et la santé au travail au coeur des activités des services.

NUMERIQUE

LA RÉFLEXION SUR LE DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION EST INTÉGRÉE DEPUIS 2012 DANS LE PROJET DE TERRITOIRE DU BASSIN DE POMPEY À L'HORIZON 2030 DANS UNE PERSPECTIVE DE GESTION MUTUALISÉE SUR LE BLOC LOCAL.

Cela s'est traduit dès 2009 par la mise en place d'un Système d'Information Géographique et d'un intranet mutualisé avec les 13 communes. Ces outils ont permis d'accompagner la dématérialisation des procédures et le partage des données.
Le Bassin de Pompey poursuit son action dans cette direction afin de faciliter la vie des habitants, permettre aux citoyens d'accéder à toutes les données publiques en open data, créer de l'interactivité et avoir accès à la e-administration. En 2019 ont été lancés :

- Un nouveau site internet intégrant un outil de GRC (Gestion de Relation Citoyen) proposant des démarches en ligne, des modules de participation citoyenne et de nouveaux usages numériques. Pour le citoyen, cet outil permettra de suivre l'ensemble de ses démarches sur un portail unique et en connaitre l'état d'avancement.
- Le site internet touristique intègre également les données en provenance du Système d'information touristique lorrain (SitLor). L'ensemble des données produites par les services sont automatiquement relayées auprès de l'ensemble des acteurs du tourisme du Grand Est et au niveau national grâce à Data-tourisme. De plus, des circuits touristiques interactifs ont été réalisés sur 3 communes.
- Une plateforme Opendata avec données socio-économiques du territoire
- La mise à jour de P'Sit, application mobile de Système d'Information Voyageur Cette nouvelle version rend la collectivité productrice des données en temps réel des horaires et positions des bus. Un dispositif embarqué dans les bus fournit les données nécessaires pour alimenter l'application mobile mais également le Système d'information Multimodal du GrandEst (FLUO). Celui-ci servira, à son tour, pour récupérer les données horaires et position des autres réseaux de transport.
- Une application en réalité augmentée pour accompagner le déploiement touristique
- Des pages Facebook, Twitter et Linkedin

Le numérique trouve aujourd'hui une place de choix dans les projets intercommunaux, comme dans celui de schéma de cohérence lumière où une réflexion est lancée pour de l'éclairage public (smartlighting).
Dans ce cadre, le Bassin de Pompey a répondu à l'appel à projet Datacités 2, initié par l'ADEME, la Banque de Territoire et le Lab Ouishare et Chronos, pour bénéficier d'un accompagnement méthodologique, de retours d'expériences et d'une expertise.

Toutes les actions citées ci-dessus sont rendue possible par le déploiement du Très Haut Débit finalisé dans les zones d'activités depuis 2017 et en cours de déploiement pour les habitants jusqu'en 2023. Le développement par briques successives des démarches numériques engagées doit permettre d'améliorer la relation et la qualité du service rendu aux habitants et de proposer des outils innovants afin de répondre aux défis énergétiques, de valoriser le territoire afin de le rendre plus attractif pour les habitants, les entreprises et les touristes.

Déploiement du Trés Haut Débit

Adopté le 28 février 2013, le Plan France très haut débit est une stratégie visant à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. Cet accès à internet performant permet d'envoyer et de recevoir une grande quantité de données très rapidement, à la vitesse de la lumière en ce qui concerne la fibre optique.
Le Conseil Régional Grand Est déploie actuellement un réseau 100% fibre optique sur l'ensemble de la région pour un investissement global estimé à 1,3 milliards d'euros.
Au total 21 700 prises vont être déployées sur le Bassin de Pompey sur 5 ans. A ce titre le Bassin de Pompey contribue à hauteur de 1 939 000 € au projet.
Sur l'année 2019, 5 681 prises ont été déployées sur le territoire suivant la répartition suivante :

- Faulx : 529 prises
- Frouard : 3 999 prises
- Millery : 356 prises
- Saizerais : 797 prises

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
BP 60008
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr

Cit'ergie European Energy Award

facebook.com/bassinpompey

@bassinpompey

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement AFNOR CERTIFICATION